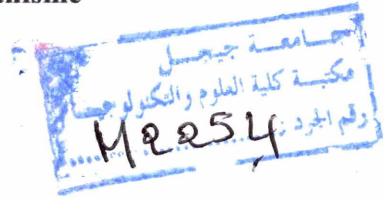


Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Mohamed Seddik ben Yahia- Jijel
Faculté des sciences et de la technologie

Département d'architecture et d'urbanisme



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de:
MASTER ACADÉMIQUE

Filière:

ARCHITECTURE

Spécialité:

ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT URBAIN

Présenté par:

Walid BENGUEDOUAR

Fatima RIMOUCHE

THÈME:

***LA CONCEPTION DURABLE DES ESPACES
URBAINS EXTERIEURS
(CAS DES PLACES PUBLIQUES)***

Sous la direction de :
M. Mehdi KAGHOUCHE

Composition du jury:

-Mlle. Samira BOUKETTA
-M. Mehdi KAGHOUCHE
-M. Said GRIMES

enseignante au département d'architecture de Jijel, Présidente du jury
enseignant au département d'architecture de Jijel, Directeur de mémoire
enseignant au département d'architecture de Jijel, Membre du jury

Promotion 2015

Dédicace

Je dédie ce modeste travail particulièrement à la mémoire

*A mes très chers parents pour leur soutien, leurs conseils pendant toutes
mes années d'études.*

*A mon père que j'aime et que je n'oublierai jamais ses sacrifices pour moi,
Merci père.*

*A ma mère que j'aime aussi et qui m'a tellement soutenu par sa présence
permanente et réconfortante.*

*A mes frères **Hocine et Abd satter** que je le souhaite une bonne chance
dans le reste de ses études et sa vie.*

*A ma sœur unique **Meriem** que j'aime beaucoup.*

*A toute ma grande famille, surtout **Nesrine, Dina, Mouna, Narimene** et
ma tantes **Salima** qui ont toujours m'encouragé.*

*A mes chers amis **Meriem, Sara, Nesrine, Aya et Habiba** de leurs soutien
pendant tous mes années d'études, A notre partenaires dans les moments de
joie et de souffrance.*

Et a tous mes amis qui sont toujours près de moi par

Son soutien, son encouragement et ses conseils.

Et à toute l'équipe d'architecture 2014 université de Jijel.

Fatima

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

*-à mes parents qui ont donné la vie, l'amour, l'espoir et
qui m'ont effort aide, compréhension et encouragement*

Ils sont les plus chers dans mon cœur.

- A mon frère : Mohamed et sa femme.*
- A mes seurs : sabrina et son mari mohamed, et
faiza et son mari Halim.*
- A toutes les enfants de mes sœurs :
sirine, rana, anes, iyad, aya, et insaf.*
- A tous mes cousins.*
- A mes amis : messaoud, mohamed redha, aissa,
et fateh*
- Et à tous ceux qui me connaissent de près ou de
loin*

Walid

Remerciements

*Avant tout louange à **ALLAH** de nous avoir donné le courage, la force, la volonté et la patience durant notre cursus universitaire.*

*Nous tenons tout d'abord à remercier notre promoteur et encadreur, monsieur **KAGHOUCHE MAHDI** pour avoir dirigé ce travail, pour son assistance et ses conseils qui ont étayé notre conduite dans la réalisation de ce projet, ainsi qu'à tous les enseignants qui nous ont suivis durant nos 5 années d'études.*

Notre grand hommage revient précisément à nos familles, tout simplement de nous avoir donné jour après jour autant d'amour, de soutien et d'encouragement.

Enfin nous adressons nos remerciements à toute personne ayant contribué de près ou de loin à la concrétisation de ce travail.

SOMMAIRE

Dédicace	I
Remerciement	III
Sommaire	IV
Liste des photos	VII
Liste des figures	VIII
Glossaire	IX
Chapitre introductif	
Introduction générale	1
Problématique	2
Hypothèse de la recherche	3
Méthodologie de recherche	3
CHAPITRE I : espace urbain extérieur : « un espace de vie »	
Introduction	6
I.1. Définition des espaces urbains extérieurs	6
I.2. Constitution de l'espace urbain extérieur	8
I.2.1. Les espaces verts	8
I.2.2. Les places publiques	14
I.2.3. La circulation dans l'espace urbain	16
I.2.4. Le mobilier urbain	21
I.3. Le rôle des espaces urbains extérieurs	23
I.3.1. Un lieu de structuration de l'espace urbain	23
I.3.2. Un lieu de mixité et de cohésion sociale	23
I.3.3. Mise en scène de la vie urbaine	24
I.4. Les principaux acteurs de l'espace urbain extérieur	24
I.4.1. Les acteurs économiques	24
I.4.2. Les acteurs politiques	24
I.4.3. Les professionnels de l'espace public	25
I.4.4. Les associés des maîtres d'œuvres	26
I.4.5. Les usagers	27
Conclusion	27
Chapitre II : Les places publiques	
Introduction	30
II.1. La notion de la place publique	30

II.2.L’histoire de la place publique	31
II.2.1.L’agora grecque	31
II.2.2.Le forum	33
II.2.3.L’espace public de la ville médiévale	34
II.2.4.L’espace public de la renaissance : 14ème et 15ème siècle	35
II.2.5.L’espace public de la ville classique	36
II.2.6.Les espaces publics dans les villes traditionnelles arabes :	37
a-La place du marché	37
b-La place de la mosquée	38
II.2.7.L’espace public de l’air industriel	39
II.2.8.L’espace public Moderne (l’espace de la ville fonctionnelle)	40
II.3.Le rôle de la place publique :	41
II.3.1.Les fonctions que doit assurer la place publique (espace public)	41
II.3.2.Les phénomènes contemporains de la place publique	42
II.4.Les types de places publiques	43
II-4-1 La typologie de STUBBEN.J	44
II-4-2 Selon LAVEDAN.P	44
II-4-3 PINON.P	44
II-4-4 Selon BENAMMAR. A	44
II-4-5 autres classification	44
II.5.Les différents aspects de la place publique :	45
II.5.1.L’aspect fonctionnel	45
II.5.2.L’aspect formel	44
II.5.3.L’aspect émotionnel	46
II.5.4.L’aspect informationnel	46
II.6.La morphologie de la place	47
II-6-1-la Forme	47
II-6-2-Les dimensions d’une place	48
II-6-3-l’insertion dans le site	48
II-6-4-la place: une boîte	49
II-6-5 la place ouverte et la place fermée	49
II-6-6-les éléments constitutifs d’une place publique	49
II.7.Le dysfonctionnement de l’espace public (la place publique)	50
II.8.la perception de la place (La lecture d’une place)	51
II-8-1-Par la situation générale	51

II-8-2-Par les arrivées	51
II-8-3-Par la toile de fond sur le paysage environnant	52
II-8-4- d'autres éléments	53
Conclusion	54
CHAPITRE III : LA NOUVELLE TENDANCE *PLACE PUBLIQUE	
DURABLE*	
Introduction	56
III.1. Le développement durable	56
III.1.1. Le concept de développement durable	57
III.1.2 Historique, chronologie et concept de l'évolution du développement durable	57
III.1.3. Développement durable : principes, objectifs et cibles	58
a- Les objectifs de développement durable	59
b- Principes de développement durable	60
III.2. Relation entre la ville et le développement durable	61
III.2.1. La ville et le développement durable	61
III.2.2 quelle ville se développe aujourd'hui ?	62
III.2.3. Les villes durables, émergence de concept	63
III.2.4 Qu'est-ce qu'une ville durable, quels sont ses enjeux ?	64
III.3. place publique durable	66
III.3.1. Les places publiques durables	66
III.3.2. Les domaines de la conception des places publiques durables	66
III.3.3 Les enjeux et les objectifs de la conception durable des places publiques durable..	67
Conclusion	76
Conclusion générale	78
Bibliographie	79
Résumé et mots clés	

Liste des Photos :

N°	TITRE	Page
01	Vue aérienne de la cité-jardin : Elle montre l'importance des espaces verts	08
02	Le jardin del Príncipe de Anglona.	08
03	Des arbres aux bords de la rue.	11
04	Plantation d'arbres dans la place : Charles de Galle Etoile Paris – France	11
05	Plantation d'arbres dans la place : Charles de Galle Etoile Paris – France	12
06	Les haies taillées aux bords de la rue	12
07	Les haies vives	12
08	Passage avec des fleures et plantes grimpantes	13
09	La place Charles II. Charleroi Belgique	14
10	Place des victoires, Paris	14
11	Rue Charras, Alger	17
12	Une rue, la madeleine, paris	17
13	Une ruelle, Ksar Tafilalt, Ghardaïa	18
14	Ruelle, Ruelle du XXe arrondissement	18
15	Lampadaires, Paris	22
16	La plazza Mayor, Madrid	22
17	Bancs publics à Istanbul, la mosquée bleue	73
18	Bouches d'incendie	73
19	Mobilier de jeux d'enfants	74
20	Corsets d'arbres	74
21	Mobilier décoratif	74
22	Eclairage public	75

23	Eclairage WINDKRAFT LED	76
24	Eclairage avec les panneaux photovoltaïques ou solaires	76

La liste des Figures :

N°	Titre	Page
01	Différence entre arbre et arbuste	10
02	L'agora et la place médiévale	32
03	Plan de forum romain de Trajan	33
04	Le forum romain de Trajan	33
05	Plan de forum de Pompéi	34
06	Le forum civil, Pompéi	34
07	Place baroque (Capitole à Rome)	35
08	La Place Royale de Nancy	36
09	la Place Royale de Vosges	36
10	La place du marché, morphologie, fonction et statut	38
11	La place du marché, morphologie, fonction et statut	38
12	Quartier et centre de cité-jardin	39
13	Place des Trois Pouvoirs, Brasilia	40
14	La place de 1er mai, Alger	42
15	La typologie de places	48
16	La perception de la place par les arrivées	52
17	La perception de la place par les arrivées	52
18	La perception de la place par les arrivées	52
19	La perception dedans la place	53

Glossaire :

Espace public :

L'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui est à l'usage de tous, soit qui n'appartient à personne, soit qui relève du domaine public ou, exceptionnellement, du domaine privé.

Espace ouvert :

Parcs locaux, couloirs linéaires et grands terrains publics, surtout le long des rivières et dans la ceinture de verdure, qui sont de propriété publique ou réservés à cette fin et qui sont ou seront mis à la disposition du public en général pour qu'il les utilise et en profite.

Espace urbain :

L'espace urbain est l'ensemble, d'un seul tenant, de plusieurs aires urbaines et des communes multi polarisées qui s'y rattachent. Dans l'espace urbain multipolaire, les aires urbaines sont soit contigus, soit reliées entre elles par des communes multi polarisées, cet espace forme un ensemble complexe. Un espace urbain composé d'une seule aire urbaine est dit mono polaire.

Espaces urbains extérieurs :

C'est la composante non bâti de la ville qui constitue un élément primordial au fonctionnement de la ville, c'est un espace qui offre un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieux urbains. C'est le lieu des plusieurs pratiques de la vie urbaine : commerce, détente, rencontre, échangeetc., où l'espace public exprime son rôle social et économique.

La place publique :

C'est un lieu découvert constitué par l'ensemble d'espaces vides, il doit être entouré par trois parois au minimum, c'est un lieu de regroupement, de rassemblement. Elle peut être aménagée de différentes manières par du mobilier, par une lumière.

Développement durable :(anglais : *sustainable développement*)

Est une conception du bien commun développée depuis la fin du XX^e siècle. Considérée à l'échelle de la planète, cette notion vise à prendre en compte, outre l'économie, les aspects économiques, environnementaux et sociaux qui sont liés à des enjeux de long terme. Selon la définition donnée dans le rapport Brundtland en 1987, le développement

durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Conception durable :

Consiste à limiter l'impact des bâtiments sur l'environnement, tout en leur garantissant une qualité supérieure en matière d'esthétique, de durabilité et de résistance. Elle prend en compte tout le cycle de vie des ouvrages, du choix des produits initiaux jusqu'à leur démolition et recyclage. Construire durable signifie notamment : utiliser des matériaux recyclables pour préserver les ressources naturelles, optimiser l'inertie, intégrer des sources d'énergies renouvelables dans la conception.

Introduction générale :

La ville se définit comme étant une composition d'espaces bâtis et non bâtis d'où le fait d'accorder une importance égale aux deux (02) composantes s'impose. Faute de quoi, toute approche d'aménagement ou d'harmonisation urbaine serait sujette à caution en cas de défaillance relevée dans le processus de gestion et de régulation.

L'histoire des villes nous enseigne que les espaces urbains extérieurs ont dirigé le tracé de ces villes dont l'espace urbain extérieur était un constituant principal. L'espace urbain extérieur ne peut être que le négatif de l'espace bâti, il lui donne sa forme, son caractère et sa pratique. C'est la composante non bâtie de la ville qui constitue un élément primordial au fonctionnement de la ville, c'est un espace qui offre un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieux urbains. C'est le lieu des plusieurs pratiques de la vie urbaine : commerce, détente, rencontre, échangeetc., où l'espace public exprime son rôle social et économique.

Les places publiques ont toujours occupé une place de premier rang au sein des villes commençant par l'agora Grecque et terminant par la période contemporaine. Ces dernières constituent un patrimoine essentiel au fonctionnement de la ville. Elles sont les lieux nécessaires où se côtoient et se croisent les habitants; ce sont les lieux où se déroulent les différentes pratiques de la vie urbaine, telles que le commerce, la circulation, la détente ou tout simplement la rencontre, subissent alors différentes mutations qui se lisent, tant dans leur valeur symbolique, qu'à travers leurs fonctions et leurs usages. Dans les centres historiques, les places publiques sont souvent perçues comme une vitrine, à travers laquelle la ville transmet son image, son identité, ses valeurs. Chaque place véhicule un message, porte en lui les témoignages d'une stratification historique où chaque civilisation a laissé une trace de son passage. La place publique devient ainsi un univers d'images, d'usage et d'expressions.¹

L'apparition de la notion de développement durable a suscité, en ces dernières décennies, une série de débats autour de la question urbaine menant à la recherche de nouvelles solutions et réflexions à propos de l'organisation et la gestion des villes afin d'assurer la qualité environnementale et un développement plus viable et équitable non seulement des espaces urbains, mais de l'ensemble de la planète.

Aujourd'hui, l'aménagement des places publiques occupe une place importante dans les politiques urbaines, à la fois pour changer les modes de déplacement ou pour revaloriser le

¹ PERALDI.M. « La ville », *courrier du CNRS*, 1994, p 81.

cadre de vie des citoyens, surtout avec l'intégration des enjeux de développement durable dans la production des places publiques. Une place publique durable vise donc à concilier les enjeux environnementaux, sociaux et économiques pour le bien-être des citoyens.

Problématique :

L'espace urbain extérieur en Algérie, souvent considéré comme un élément lié aux pratiques et adapté aux exigences socio-culturels et climatiques de la société Algérienne ; l'espace urbain extérieur en Algérie est un patrimoine bâti qui a résisté aux différents bouleversements historiques qu'a connue la ville Algérienne, mais aujourd'hui il souffre de dégradation apparente qui a réduit de ses rôles prépondérants dans la ville à un espace sommaire qui a comme fonction unique le déplacement des gens dans des conditions défavorables.

A l'instar des villes algériennes, la ville de Jijel est un exemple d'un patrimoine bâti qui souffre actuellement d'une dégradation et dévalorisation soit sur le plan urbain que sur le plan architectural. Cette dévalorisation est apparente sur la majorité des espaces urbains extérieurs, aggravée par le non prise en charge par les décideurs de la ville, et l'absence de contribution des citoyens.

La ville de Jijel à des espaces urbains extérieurs dont les places publiques qui souffrent de l'insécurité, et l'insalubrité.

Ces places publiques sont considérées comme des espaces formelles, souffrent d'un manque d'un aménagement durable parfois sont considéré comme des délaissés urbains (friches urbaines). Aussi le manque d'une assiduité de la nature, une appropriation par les habitants, des opportunités d'échanges sociaux.

Aussi les places publiques souffrent d'une mauvaise gestion des eaux pluviales, l'éclairage public, et le mobilier urbain qui sont l'un des éléments majeurs à maîtriser dans la conception et l'aménagement de ces espaces.

Le choix non écologique des matériaux et la mauvaise gestion des déchets tout au long de son cycle de vie ne prennent pas en considération le caractère fini des ressources.

L'ensemble des dispositions ne rend pas la place publique convenante aux usages en termes de santé, de confort et de configuration de l'espace. Donc nos places publiques pendant leur conception ne prennent pas en considération les Trois dimensions de développement durable.

A ce propos des questions s'imposent :

- Comment peut-on organiser un espace urbain extérieur propre de vie, de loisir en termes de durabilité ?
- Quelle est l'apport du développement durable pour l'espace urbain extérieur?

La question essentielle que nous allons travailler:

Quelles sont les éléments à prendre en compte dans la conception d'une place publique pour qu'elle soit durable ?

Hypothèse de la recherche :

Afin de cerner cette question nous avons pu choisir une seule hypothèse, tout en espérant qu'elle sera la plus pertinente : la conception des places publiques est durable avec une stratégie qui prend en considération les Trois dimensions de développement durable dans les cinq domaines de conception :

Territoire et environnement : Mettre en place un processus de projet durable, optimiser la biodiversité, promouvoir le partage de l'espace, offrir des opportunités d'interactions sociales variées, et privilégier l'écomobilité des personnes.

Energie : Réduire l'impact environnemental de l'éclairage public

Eau : Problématique et enjeux de la gestion des eaux pluviales, favoriser la mise en place de dispositifs alternatifs pour la gestion des eaux pluviales, et prendre en compte les risques d'inondation dus aux eaux pluviales lors de la conception de l'aménagement de la place publique.

Matière : Choisir les matériaux de revêtement de sol en fonction de leur 'impact environnemental, privilégier la récupération et le recyclage des matériaux, et concevoir des aménagements polyvalents et réversibles.

Santé et confort : Améliorer la qualité de l'air extérieur

Méthodologie de recherche :

Pour mieux cerner la notion de place publique durable, on a structuré le mémoire en 3 chapitres, dont la première partie de premier chapitre traitera la définition du concept ambivalent des espaces urbains extérieurs. On essaiera de présenter quelques définitions d'auteurs et de spécialistes des espaces urbains extérieurs afin de mieux les cerner, avec les rôles les plus

Chapitre introductif

importants que devront jouer les espaces urbains extérieurs au sein de la ville. Enfin on citera les principaux acteurs des espaces urbains extérieurs.

Le deuxième chapitre traitera le sujet des places publiques, dans lequel on abordera ses différentes notions, et on présentera ses étapes de développement à travers l'histoire, les activités et les fonctions qui s'y déroulent, les différentes formes qu'elle prend, ainsi que les différents aspects qu'elle possède.

Dans le troisième chapitre, d'abord en premier lieu on va étudier le développement durable comme concept, principes et objectifs. Puis la ville durable comme concept, enjeux et objectifs, et d'autres paramètres, et le concept de la place publique durable.

CHAPITRE 1:

ESPACE URBAIN EXTÉRIEUR : « UN ESPACE DE VIE »

Introduction

La première partie de ce chapitre traitera la définition du concept ambivalent des espaces urbains extérieurs. On essayera de présenter quelques définitions d'auteurs et de spécialistes des espaces urbains extérieurs afin de mieux les cerner, avec les rôles les plus importants que devront jouer les espaces urbains extérieurs au sein de la ville. Enfin on citera les principaux acteurs des espaces urbains extérieurs.

I.1.Définition du concept espaces urbains extérieurs

L'homme ne cesse d'améliorer son entourage et sa qualité de vie, il en a même fait un objectif. Pour atteindre cet objectif, l'homme a besoin d'évaluer dans un milieu qui lui apporte équilibre et sérénité. Une simple observation des grandes villes mondiales nous amène à constater l'importance qui est donnée à l'espace urbain extérieur, c'est pour cela que la bonne étude de l'espace urbain extérieur contribue à l'épanouissement de l'homme et de la ville.

Même si le vocable espace urbain extérieur nous semble familier et d'usage courant, sa notion est assez récente dans la pratique urbaine. C'est un concept qui a été élaboré d'abord dans les travaux des sciences sociales, vers le début des années 1960, pour ensuite faire son apparition dans le langage des urbanistes et autres techniciens de la ville vers la fin des années 1970. "L'émergence du terme espaces publics autour des années 1980 correspond à une période où la ville et la pensée sur la ville sont en crise..."¹

Les espaces ouverts pu sont définis comme la partie de l'espace urbain non occupée par des constructions. Cette définition prend en considération tous les espaces évidés tels que les places, les rues, les zones de recul devant les bâtiments exceptionnels, les espaces verts, les berges de fleuves etc., Ils sont aussi le support d'urbanité au sein de la cité par les différents lieux proposés et les pratiques qui s'y exercent.

Places, jardins, rues, etc., sont des lieux ouverts où chacun peut y pratiquer toutes sortes d'activités. Ce sont des espaces devant abriter des gens des différentes classes et couches sociales destinés à se côtoyer et se frotter. Les espaces urbains extérieurs sont ainsi des espaces de vie et de sociabilisations. Véritables lieux d'échanges et de communication, ils participent à l'épanouissement du lien social. Aujourd'hui, les espaces publics font l'objet d'un regain d'intérêt de la part des villes et leurs gestionnaires

¹ Roger (R), Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V) : Vivre et créer l'espace public, Ed PPUR. Paris(2011), p.45

L'espace urbain extérieur appartient aux citoyens, qui doivent y trouver leur place .On veillera donc à créer des lieux conviviaux, unique et originaux, au sein desquels les habitants de la ville aimeront se retrouver, pour discuter, faire des rencontres, jouer, découvrir....

Longtemps considérés comme des simples espaces accompagnant les constructions, ils jouent un rôle important dans les politiques urbaines. Soucieux de l'image des villes qu'ils gèrent .Les espaces urbains extérieurs sont utilisés pour remédier à l'uniformité et à la banalité architecturale. Lieux de création et d'innovation, ils sont d'un apport considérable sur le paysage urbain à travers les éléments et les matériaux utilisés. Ils sont aussi un antidote contre les différentes pollutions et nuisances urbaines.

Ce sont des espaces qui offrent un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieux urbains. Les espaces urbains extérieurs constituent le lieu privilégié de la vie urbaine, en termes d'espace urbain extérieur, d'espaces de rencontres ou simplement de lieu de détente².

Un espace partagé, par opposition à l'espace privé, clôturé et centré sur l'intimité familiale, est un espace ouvert que l'ensemble de la collectivité a en partage. Il est accessible à tous, sans aucune discrimination. Espace partagé, lieu de rencontre par excellence, il est le théâtre du libre va et vient des individus. La notion de public renvoie également au politique.³

Cette identification permet le développement d'une vie communautaire, ce qui suppose de laisser de côté les différences individuelles ne pouvant évoluer que dans les sphères privées des codes et des règles d'usage de l'espace.

Les aménagements aujourd'hui portent d'avantage sur la restructuration que sur la création d'espaces ce qui est en opposition aux aménagements ponctuels, fonctionnalistes et hétéroclites l'espace urbain extérieur joue le rôle d'élément structurant de la ville et du projet urbain.

Selon Philip panerai « l'espace urbain extérieur comprend l'ensemble des voies : rues et ruelles, boulevard, avenues, parvis et places, promenades et esplanades, quais et ponts mais aussi rivières et canaux, berges et plages .cet ensemble s'organise en réseau afin de permettre la distribution et la circulation ».

² AMIRECHE, T. 2012, approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli. P7

³SAMALI, M.2012, Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli.P29.

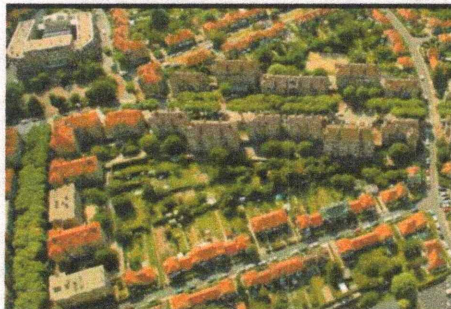
Le terme d'espace urbain extérieur renvoie à deux dimensions, la première est celle de l'espace comme « forme » concrète, la deuxième celle de « public », concept qui suppose la représentation d'un bien commun collectif et partagé.

L'espace urbain extérieur comme est définie par Rossie (1981) comme une résultante de l'organisation des édifices de la ville, Rossie introduit le concept de « l'intérieur urbain » structuré et limité par les façades urbaines et apprécié avec ses trois dimensions : le sol, la façade et le ciel. Une autre hypothèse émise par Krier (1980) affirme qu'au contraire ce sont les vides qui structurent d'abord la ville qui s'organise ensuite en réseaux d'eux. Thibarger (2002) confirme l'importance du vide mais sous l'appellation du creux urbain ou la forme en tant que telle n'est pas très importante, c'est selon lui un creux à trois dimensions au sein duquel nous nous déplaçons.⁴

I.2. Constitution de l'espace urbain extérieur :

I.2.1. Les espaces verts :

La notion d'espaces verts au sens contemporain du terme est assez récente d'usage dans le langage des professionnels, même si leur présence remonte aux premières réalisations de cités. Le terme « espaces verts » est nouveau puisqu'il fut utilisé pour la première fois dans la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967, qui le définit comme une surface réservée aux parcs et jardins dans une zone urbaine.



Photos1 : Vue aérienne de la cité-jardin :
Elle montre l'importance des espaces verts
Source : <https://www.google.dz/search?q=les+cit%C3>



Photos2 : Le jardin del Principe de Anglona.
Source: collection la chercheuse.

⁴ SAMALI, M.2012, Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli.P30.

Par ailleurs, on note que les espaces verts étaient appréhendés selon deux (2) courants de pensée qui s'opposent. D'une part l'école britannique avec ses cités jardins d'Ebenzer Howard, où la végétation est intégrée partout en ville. Elle constitue une composante essentielle dans la pratique urbaine.

« Les villes anglo-saxonnes intègrent les espaces verts dans leur urbanisme, selon une sorte d'éthique urbaine, plus que les pays latins et méditerranéens où les quartiers manquent de plus en plus d'aération »⁵.

D'autre part, le mouvement moderne les considère dans leur pratique comme étant des espaces résiduels accompagnant les différents ensembles de construction. Ils n'étaient plus des éléments qui structuraient la ville comme ils l'étaient pour les britanniques.

Les espaces verts sont nécessaires autant pour la ville que pour ses habitants. Leurs effets positifs sont à considérer sur plusieurs niveaux et touchent plusieurs domaines, qui vont de la purification et l'aération de la ville jusqu'à la santé des citadins. Leur aménagement en ville doit répondre à plusieurs critères ; forme, dimension, emplacement, etc. qui doivent être étudiés profondément. Faute de quoi on aura affaire à des espaces vides et sans vie.

La végétation des espaces verts :

La végétation est l'élément essentiel à la ville, elle compose le paysage au même titre que le bâti avec lequel elle établit des rapports d'interdépendance. Elle agrmente d'une façon considérable les paysages perçus de l'espace public. L'aménagement des espaces verts publics sera différent d'un espace à l'autre suivant le type de végétation qui sera introduite, dont les plus importants sont :

a- Arbres et arbustes :

Arbres et arbustes sont des composantes importantes pour l'aménagement des espaces verts. La multiplicité de types et d'essences est un atout et une nécessité pour les aménageurs afin de mieux concevoir les paysages urbains relatifs à chaque région, plus encore chaque lieu.

⁵ Bastié (J),Desert.(B) : la ville, Ed Masson, Paris (1991), p.326

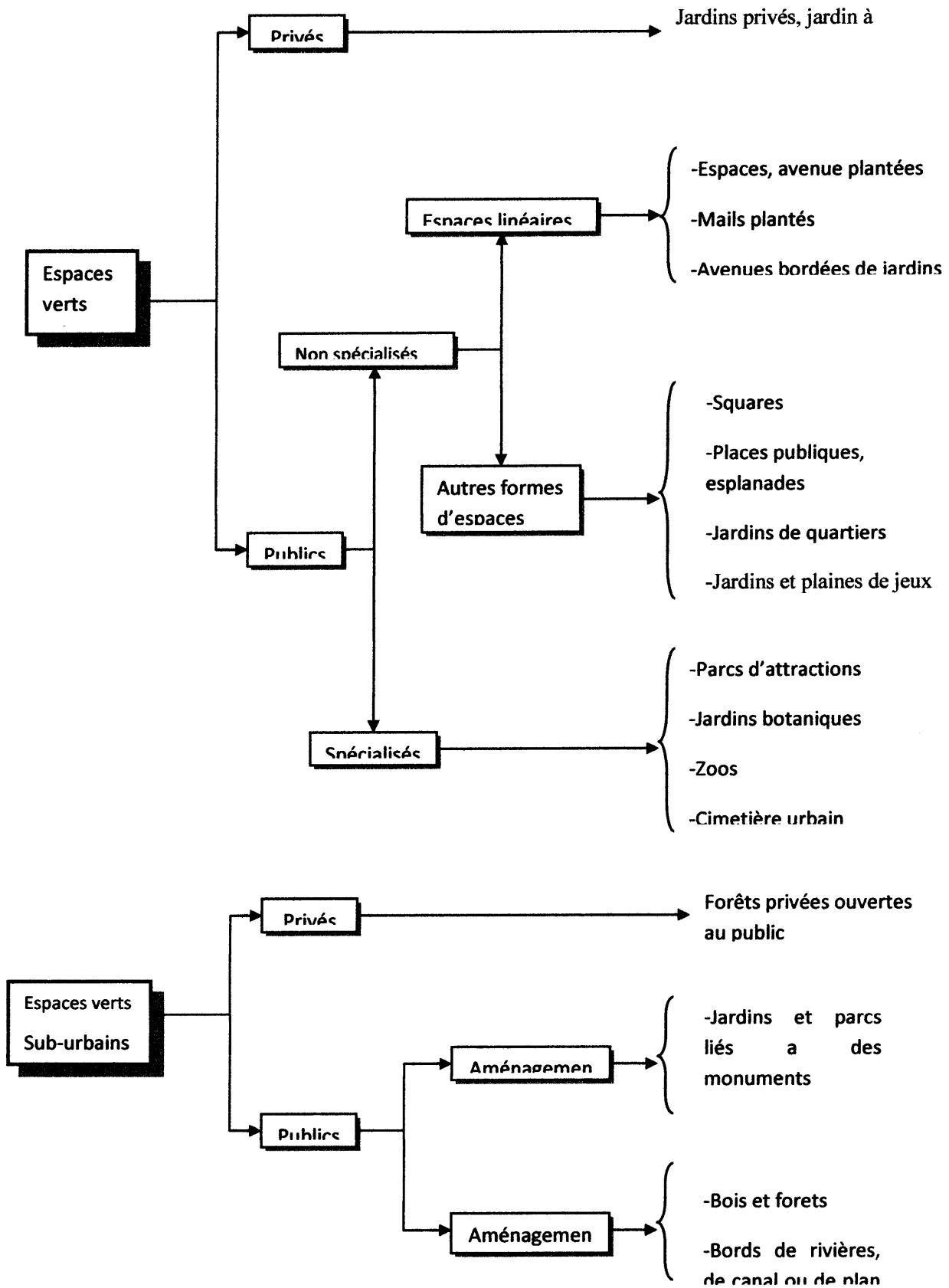


Figure n° 1 : Typologie des espaces verts

Source: Muret. Allain, Sabrie, (1987).

Chapitre 1 : espace urbain extérieur un espace de vie

Les caractéristiques qui concernent la taille sont importantes compte tenu d'une utilisation rationnelle des arbres et arbustes en milieu urbain. Si la taille des arbres dépassent généralement les dix (10) mètres, celle des arbustes est inférieure à trois (3) mètres. Quant aux arbrisseaux, ils peuvent atteindre jusqu'à sept (7) mètres. La taille détermine le type d'utilisation qu'il soit dans les jardins, alignements ou autre ou, groupées ou isolées.

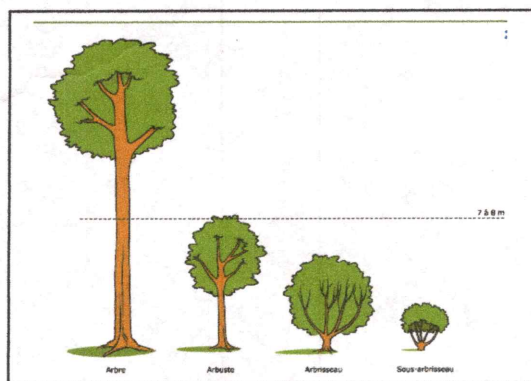


Figure1 : Différence entre arbre et arbuste

Source : <http://www.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fidata.over-blog.com%2F4%2F29%2F89%2F31%2Fnomenclature->

La densité des frondaisons est un autre facteur intervenant dans le choix de ces végétations. En effet le type et la densité des feuillages d'arbres influe sur le degré de leur perméabilité aux bruits, à la lumière et même à la vision. Ils peuvent être aussi utilisés en tant qu'écran contre les différentes nuisances urbaines.



Photos3 : Des arbres aux bords de la rue.

Source: collection la chercheuse



Photos4 : Plantation d'arbres dans la place : Charles de Galle Etoile Paris – France

Source : collection la chercheuse

D'autres facteurs tels que l'âge, l'enracinement, la silhouette, etc. ne sont pas à négliger. Au contraire ce sont des éléments qui peuvent guider à un choix pertinent de ces végétaux et leurs emplacements dans la ville.

b- Les haies :

Les haies sont des végétaux qui servent en tant qu'écran de verdure pour la protection et la séparation entre les espaces. Elles peuvent ainsi remplacer des murs et des clôtures.

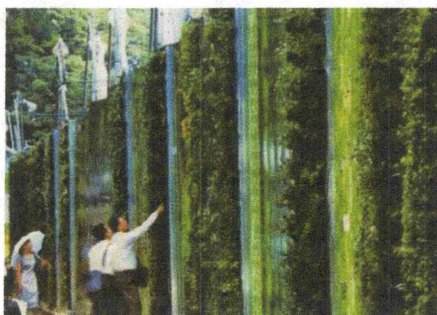


Photo 5: Ornotesando, Tokyo, Japon 2003.
Green Green Screen, Mur vegetal: cloture organique.

Source: Aldo Aymonino, Valerio Paolo Mosco, Espaces publics contemporains. Architecture volume zéro, Ed.Skira. 2006, p 368.

Les types de haies les plus courantes sont :

➤ **Les haies taillées :** elles sont plantées de façon resserrée et peuvent atteindre jusqu'à deux (2) mètres de hauteur.



Photos 6: Les haies taillées aux bords de la rue.

Source : <http://www.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.willemsefrance>

➤ **Les haies vives :** utilisées comme écran, elles sont réalisées de différentes plantations à caractère dense. Pour avoir un massif intéressant il faut avoir 2/3 de plantes à feuillages caducs pour 1/3 à feuillages persistants.



Photos 7 : Les haies vives

Source : <http://www.google.fr/imgres?imgurl=http%3A%2F%2Fwww.willemsefrance>

c-Fleurs et plantes grimpantes :

Les fleurs jouent un rôle important dans l'esthétique des espaces urbains extérieurs. Leurs utilisations sont assez vastes en ville. L'infinie variété de fleurs offre la possibilité d'avoir des plantes dont la floraison s'étale sur toute l'année.

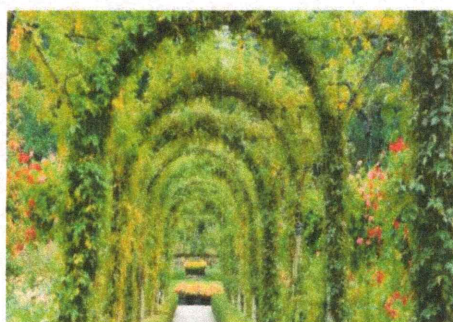
Le choix des couleurs est très important pour avoir des parterres réussis. Non seulement il faut harmoniser les couleurs des fleurs entre elles, à la limite toutefois, de trois couleurs.

Les rosiers constituent les plantes les plus utilisées et ce pour plusieurs raisons :

- leurs coûts d'entretien relativement plus faible ;
- leurs durées de vie plus longue ;
- Ils fleurissent six (6) mois par ans.

Les plantes grimpantes qui sont des végétaux à floraison, sont peu utilisées en milieux urbains alors qu'ils présentent de nombreux avantages. Elles peuvent être utilisées pour masquer des parois minérales désagréables à voir, sur des pergolas, en façades de bâtiments ou tout simplement comme gazon.

En sus de leurs aspects esthétiques, les plantes grimpantes peuvent être utilisées partout en ville, même dans les endroits où il est impossible d'utiliser les autres types de végétaux.



Photos 8 : Passage avec des fleurs et plantes grimpantes

Source : <http://www.google.fr/imgres?imgurl=http://media.gerbeaud.net/2012/06/treillages-supports-plantes>

d-L'enherbement :

C'est l'un des types de végétaux les plus répandus et ce, sous forme de pelouses ou de gazons. Ces derniers sont la composante la plus courante en ville. De 3 à 5 cm de hauteur, le gazon a l'aspect uniforme et homogène. Mauvais entretien et usage intense

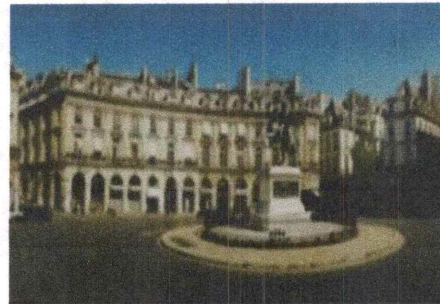
auront des conséquences graves sur son état. Les pelouses par contre ont un entretien plus facile et moins coûteux que celui du gazon.

I.2.2. Les places publiques :

Les places publiques sont des lieux indissociables de la ville où elles sont souvent considérées comme le négatif des constructions. Beaucoup de ces villes se sont développées à partir de ces places qui jouent un rôle prépondérant dans leurs structures urbaines.



Photo 9 : La place Charles II. Charleroi
Belgique
Source : Jean-Marie GILLON. Les places
publics un enjeu local et régional. © MRW,
DGATLP, 2e édition, revue et complétée, 2006.



Photos10 : Place des victoires, Paris.
Source : MOUGHTIN.C, 2003.

Du mot latin « plarea » qui signifie rue large ou place, les places sont définies comme des lieux découverts et bordés de maisons ou de monuments. Pour Bertrand et Listowski la place est un large espace découvert auquel aboutissent plusieurs rues de la ville. Ils continuent en affirmant qu'ils sont aussi un endroit où ont lieu les prises d'armes et les défilés.

Toujours selon ces mêmes auteurs la place est considérée d'un côté comme un espace "convergent", c'est-à-dire ayant des éléments internes susceptibles d'attirer des citoyens, et un espace "divergent" qui impose une certaine relation aux structures urbaine alentour (tracé des rues, localisation des commerces, itinéraire des transports publics, flux de circulation, etc.) et qui suppose que le passant prenne conscience des relations de la place avec le reste du quartier, voire avec l'agglomération entière.

Palladio les considère comme un grand espace vide par le moyen duquel on puisse jouir de l'aspect de quelques super édifices. C'est donc un espace de forme géométrique, ouvert autour duquel sont implantés plusieurs constructions et édifices avec souvent une architecture monumentale. Ces espaces sont appelés à connaître de vie et d'animation.

Les différents aspects des places publiques :

Cette composante de l'espace urbain est un lieu qui possède plusieurs qualités et abrite diverses fonctions de la vie urbaine. La forme, l'esthétique qu'elle dégage, les activités qui s'y déroulent, les symboles qu'elle reflète, etc. sont des facteurs qui font de la place publique un endroit fonctionnel et formel, mais plus encore ils lui confèrent un aspect émotionnel et informationnel. Les places publiques peuvent être perçues et vécues de différentes manières.

a. L'aspect fonctionnel de la place :

Les citoyens portent leur choix généralement sur des endroits où la vie urbaine est pleinement exprimée. La place publique est l'un des lieux de la ville les plus fréquentés. Cela peut être observé par les différentes activités qu'elle abrite lesquelles sont liées à la culture, au commerce, à la politique ou à la religion.

« Née de la nécessité de se rassembler devant le siège du pouvoir, devant le temple, ou dans les lieux du commerce, la place devient un support des fonctions essentielles de la cité : l'échange la rencontre au sens le plus large du terme »⁶.

En effet ces fonctions permettent à la place d'exister et de fonctionner correctement. Une place qui englobe plusieurs fonctions en même temps est généralement plus fréquentée qu'une autre qui en possède moins. Ceci fera d'elle un lieu qui attire les gens, un lieu de sociabilité et de vie collective.

b. L'aspect formel de la place :

Les places dans la ville jouent un rôle de repère du fait qu'elles sont souvent situées sur des points de convergence. Donc leurs formes sont aussi importantes que les activités qu'elles abritent. Elles ont une forme purement géométrique ou non, grandes ou petites, plates ou en pentes, etc., cela dépend de plusieurs critères.

La situation qu'occupe une place dans le tissu urbain d'une ville influe sur la forme qu'elle pourra prendre. La morphologie du site est un autre élément à prendre en considération lors des opérations d'aménagement. La forme d'une place ou placette peut dépendre tout simplement et c'est souvent le cas des goûts esthétiques du concepteur.

Les jeux de lumières et d'ombres, les textures des façades des immeubles, la hauteur des constructions entourant la place, etc. sont autant d'éléments intervenant sur sa forme.

⁶ Bertrand (M-J) et Listowski (H) : Les places dans la ville, Ed Dunod, Paris, (1984). p1

« Moins que l'étendue au sol, c'est la relation entre les dimensions horizontales et verticales qui déterminent la taille d'une place »⁷.

On peut dire que les formes des places publiques sont liées à la lecture que peut avoir chacun de nous d'un espace donné et des ambiances dans ce lieu. En effet une place remplie de monde paraîtra sûrement plus petite que lorsqu'elle est vide. Les paysages perçus à travers différents parcours dictent notre lecture de la forme d'une place.

c. L'aspect émotionnel :

A travers les différentes sensations et réactions psychologiques qu'elle procure chez les usagers, la place possède un aspect émotionnel. En effet la pratique de cet espace sous différentes formes que ce soit promenade, flânerie ou même faire des courses, seul ou accompagné, crée des sentiments de plaisir, de convivialité et parfois de gêne.

Les éléments qui composent les places publiques ont aussi une influence importante sur l'état psychologique des gens. La présence de végétaux et de l'eau modifie considérablement nos sensations dans une place en créant des microclimats spécifiques. Sa pratique le jour est totalement différente de celle la nuit sous des lumières artificielles.

d. L'aspect informationnel :

La place est aussi un espace informationnel. Le caractère publicitaire de la place ne doit pas être négligé. C'est par rapport à cet élément que des usagers ont tendance à préférer une sur l'autre. La signalétique dans ces espaces est une autre source d'information ; elle nous renseigne sur une partie de la ville et nous guide à travers ses quartiers. La communication dans les places fait partie de l'information dans ces lieux.

Ces critères nous donnent un aperçu de ce que doit être une place. Sa position et ses rôles font d'elle un élément important dans la composition urbaine. Ils contribuent à créer des places pleines de vie comme elles l'étaient autrefois⁸.

I.2.3. La circulation dans l'espace urbain :

La circulation constitue la fonction la plus importante de l'espace urbain. Les espaces urbains extérieurs sont les lieux de circulation des individus, mais aussi celle des biens. Cela est assuré par différents types de voiries ; rues, ruelles, cheminements, etc. Plus

⁷ Bertrand (M-J) et Listowski (H) : Les places dans la ville, Ed Dunod, Paris, (1984). p 9

⁸ GHERRAZ, H, (2013), Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides (Cas des places publiques de la ville d'Ouargla). P39

récemment, de nouvelles formes sont apparues afin de répondre aux nouvelles exigences qu'à connues le développement industriel au 19^{ème} siècle et l'apparition de la voiture. On parle alors de routes, autoroutes urbaines, autorues, etc.

Le terme voirie regroupe l'ensemble des différentes voies de circulation destinées aux différentes formes de mobilité dans l'espace de la ville. On peut, alors, distinguer trois (3) types de circulation dans l'espace urbain :

-Circulation mécanique : réservée seulement aux transports mécaniques ;

- Circulation piétonne ;
- Circulation mixte.

a. Les rues :

Le mot rue vient du latin « ruga » qui signifie chemin bordé de maisons ou de murailles dans une agglomération. Elle peut abriter différents types de commerces. « La rue est :

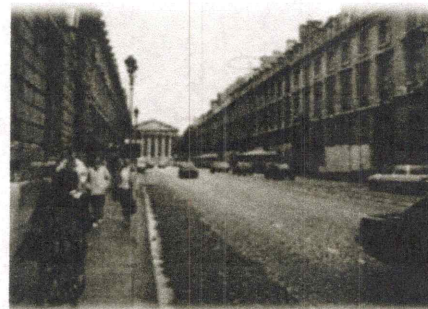
- un espace de circulation dans la ville et structure ses quartiers. Elle dessert les logements et les lieux d'activités économiques ;
- un espace d'échanges (commerciaux, relationnels...).

« La rue constitue un endroit commun où se déroule les tractations commerciales, échanges sur des affaires avec les voisins et où se développent des opérations de police. De là on observe, on dénonce les délits... L'identité de la cité se découvre dans la rue à travers des fêtes religieuses, privées ou publiques. C'est alors l'occasion de montrer que l'on est un bon citoyens »⁹.

Selon Choay F, la rue est considérée comme un élément essentiel de toutes les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y présente des aspects et y joue des rôles différents.



Photos11 : Rue Charras, Alger
Source : www.biladi.skyrock.com



Photos 12 : Une rue, la madeleine, paris
Source : MOUGHTIN.C, 2003.

⁹Voisin (B) in: Toussaint (J-Y) et Zimmermann (M): user, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Ed PPUR, Lausanne (2001), p 24.

La rue abrite différents types de mobilité et de déplacements en fonction des besoins des usagers :

- rue piétonne.
- bande réservée aux utilisateurs de vélos.
- chaussée pour les véhicules mécaniques qui comporte des aires réservées aux transports publics.
- éventuellement, des rails pour le tramway.

b. Les ruelles :

Généralement plus étroites que les rues où elles peuvent avoir une largeur inférieure à 1m, les ruelles sont des voies d'accès secondaires. Parfois elles sont inaccessibles lorsqu'elles sont obstruées par des clôtures ou des jardins. Dans les anciens tissus, elles abritent plusieurs activités commerciales et participent à l'animation de ses quartiers. Elles sont le support de la vie urbaine.



Photos 13 :Une ruelle, Ksar Tafilalt, Ghardaïa
Source : la chercheuse, 2011.



Photos14:Ruelle, Ruelle du XXe arrondissement
Source : collection de la chercheuse

c. Avenues et boulevards :

Ces artères constituent tout d'abord des lieux de promenade et de rencontres avant d'être de simples rues de passage. L'avenue qui est une large voie urbaine bordée de plantations, est « une création de l'âge classique (Versailles par exemple) qui accueille la circulation des carrosses, les défilés militaires, les fêtes urbaines... »¹⁰. A Paris, Haussmann créa tout un système d'avenues dont les champs-Élysées qui seront par la suite imités dans le monde entier.

¹⁰ Merlin (P) et Choay (F) : Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Ed PUF Paris, (1988).P 24.

Signifiant autrefois le terre-plein d'un rempart, la notion de boulevard a évolué pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui c'est-à-dire une large voie de circulation. C'est aussi un espace destiné à la promenade "c'est un lieu où l'on va, un peu à la manière du "corso" italien ou des "ramblas" espagnoles, avec ses trottoirs plantés, ses contre-allées occupées par des terrasses des grands cafés"¹¹.

d. Les trottoirs :

Après une brève apparition dans la ville romaine où il fut utilisé pour la protection des piétons de la circulation des véhicules de l'armée, le trottoir disparaît pour réapparaître en milieu urbain lors de l'avènement du carrosse. A Paris, par exemple, ce n'est qu'en 1781 qu'il fut réalisé.

Les trottoirs qui étaient de dimensions réduites dans les anciens tissus, trouvent leurs places dans les nouveaux boulevards et avenues où ils expriment et révèlent l'architecture du lieu. Ce sont les lieux où se promènent les citadins dans leur ville. Ces espaces latéraux, légèrement surélevés ne bénéficient d'aucun aménagement spécifique. En effet, le trottoir s'est vu marginalisé et concéda une bonne partie de son espace au trafic et aux panneaux d'affichages.

Néanmoins, on note un regain d'intérêt de cette composante de l'espace urbain extérieur. Les trottoirs sont de mieux en mieux étudiés afin de les adapter aux différentes catégories d'usagers. La végétation y est introduite par le biais de plantations d'alignements arbres. Les revêtements des sols sont de plus en plus innovants avec des matériaux et des couleurs variées.

e. Les aires de stationnement :

Une aire de stationnement est l'espace aménagé pour stationner des véhicules. Elle peut être sur la voie publique, en souterrain ou à l'intérieur d'un immeuble (parking étagé). L'aire de stationnement se devise en plusieurs emplacements réservés au stationnement des voitures et dont la surface avoisine en général les 25m².

On peut distinguer quatre (4) types de stationnement en ville :

- le stationnement diurne, c'est celui lié au travail. Il consomme beaucoup d'espace surtout au centre-ville.
- le stationnement temporaire.

¹¹ Mangin (D), Panerai (Ph): le temps de la ville: l'économie raisonnée des tracés urbains, Éd de la Villette, Versailles (1988).P23

- le stationnement pour les livraisons des marchandises.
- le stationnement nocturne, réservé généralement aux habitants.

Le stationnement constitue une fonction qui consomme beaucoup d'espace dans les lieux publics. A titre d'exemple, il occupe 32 pour cent du centre de la ville de Los Angeles. De ce fait, certaines villes se sont tournées vers l'implantation de parkings de dissuasion près des gares afin de dissuader les usagers de voitures à opter pour les transports publics au lieu de les orienter au centre-ville.

f. Hiérarchisation des voies :

Les voies de circulation peuvent être classées suivant les catégories suivantes :

1- Les voies primaires : en général elles relient deux (2) villes entre elles, ou bien deux (2) quartiers d'une très grande agglomération. Elles sont traitées en autoroute.

2- Les voies secondaires : Ce sont les autoroutes urbaines, les pénétrantes, les autorues. Elles relient le centre à la périphérie ou contournent soit une partie de la ville, soit sa totalité. Le calcul du trafic doit être étudié d'une façon approfondie afin de réaliser tel ou tel route à voie secondaire ;

3-Les voies tertiaires : on peut distinguer deux types (2) de voies tertiaires, celles qui desservent le quartier et celles desservant l'îlot.

Les premières sont des rues où la vitesse maximale autorisée ne dépasse pas les 45 km/h et ce, pour des raisons de sécurité et de tranquillité des citoyens. Généralement de largeur réduite par rapport aux premières catégories : il faut éviter lors de la conception que ces rues, ne deviennent des voies secondaires.

Les voiries de desserte de l'îlot sont plus modestes « ...la largeur de la chaussée est de 3 m. Ce sont des rues faites pour rouler lentement »¹², pour assurer la sécurité lors des sorties vers les autres types de rues et celle des habitants.

Longtemps, les rues étaient celles des piétons, mais avec le développement des moyens de transport, elles se sont déplacées sur les cotés des voies de circulation où les trottoirs sont devenus les supports. Depuis, d'autres aménagements se sont développés pour les piétons.

¹² Blachère (G) : vers un urbanisme raisonné, Ed Eyrolles, Paris (1968), p 105

I.2.4. Le mobilier urbain :

Le terme mobilier urbain est apparu dans les années 1970, « son apparition révélant une première réaction devant l'accumulation hétéroclite des constructions et des objets fonctionnels dans l'espace urbain »¹³. Le mobilier urbain ou « composant urbain »¹⁴ est défini comme l'ensemble des éléments ou plutôt les objets qui composent, les espaces urbains extérieurs. Ils sont à caractère utilitaire et servent soit à une fonction précise, soit comme décor, et dans ce cas ils participent à améliorer l'aspect des paysages urbains.

« Les composants urbains, ne sont pas des équipements destinés à être posés dans des territoires administratifs donnés, mais des outils d'aménagement de l'espace collectif dont l'assemblage avec d'autres équipements permet de mettre en scène l'espace collectif »¹⁵

En effet l'aspect que peut avoir un jardin, une place ou une rue dépend de la diversité des objets qui existent sur ces lieux. Cette variété du mobilier urbain nous ramène à en citer ceux qui nous semblent les plus courants :

a. L'éclairage public :

L'éclairage public est une des dimensions de l'urbain qui n'est pas prise à sa juste valeur par les concepteurs et même les gestionnaires. En effet, pour eux l'éclairage public se résume à assurer uniquement la sécurité la nuit. Cette négligence est ressentie lors des

Opérations de conception d'aménagements urbains où elle figure à travers l'emplacement de quelques lampadaires. « L'éclairage des voies urbaines est aujourd'hui, en France, le parent pauvre de l'aménagement urbain »¹⁶

L'éclairage public doit assurer l'épanouissement nocturne de la ville en prenant en charge le bon déroulement des différentes activités diurnes que peuvent exercer les citoyens. C'est ainsi que créer des paysages urbains différents en mettant en valeur le tissu urbain et lui conférer une nouvelle image donnera à la ville une nouvelle lecture sous les différents jeux de lumières.

Selon Sablet De (M) l'éclairage en milieu urbain doit favoriser.

¹³Merlin (P) et Choay (F) : Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Ed PUF, Paris, (1988).P223.

¹⁴ Sablet De (M) : des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins, Ed du Moniteur, Paris, (1988), P161

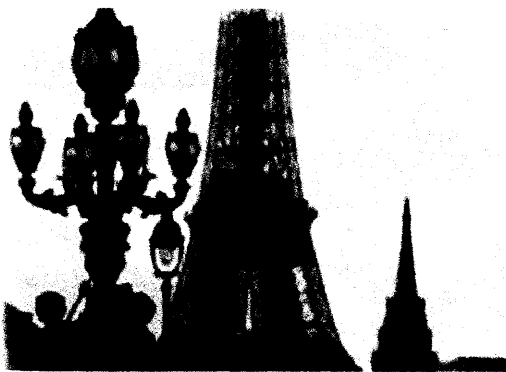
¹⁵ Idem

¹⁶ Idem



- La mise en évidence des éléments signalétiques.
- Le fonctionnement des lieux de vie (places, espaces de loisir, points de rencontres et diverses autres activités).
- La valorisation des points remarquables (façades, monuments, etc.).
- L'animation d'activités ludiques et de loisirs.
- La clarté des zones de conflits.

Néanmoins, l'utilisation de l'éclairage public est fonction de plusieurs critères. La fonction du lieu, son importance par rapport aux espaces adjacents et sa morphologie sont des éléments à prendre en considération et étudiés de façon à adapter l'éclairage propice à chaque lieu. C'est dans ces cas que concepteurs et aménageurs doivent intervenir par leurs connaissances et les techniques acquises, pour créer des ambiances favorables à la vie nocturne.



Photos 15 : Lampadaires, Paris.

Source:

<https://www.google.fr/search?q=les+lampadaires+de>



Photos 16: La plaza Mayor, Madrid.

Source: Fanny Melchior, (2007).

b. Signalisation dans l'espace urbain extérieur :

La signalétique dans l'espace urbain extérieur se définit comme étant :

La signalétique dans l'espace urbain extérieur se définit comme étant l'ensemble des signes et symboles qui expliquent et permettent à l'individu de s'orienter afin de se déplacer d'un point à un autre. Le système d'information consiste à avoir repères sur le lieu sur lequel on se trouve ainsi que ses alentours.

Selon Sablet De (M) une bonne signalétique doit trouver l'équilibre optimum entre deux (2) nécessités contradictoires :

- Offrir un nombre suffisant d'informations pour permettre de se repérer.

- Limiter l'inflation de la signalisation¹⁷.

De ce fait, elle doit être étudiée de façon plus ou moins approfondie et ne pas être prise à la légère, vu qu'il s'agit d'éléments qui composent l'espace extérieur où nous évoluons quotidiennement.

Le repérage dans les anciennes agglomérations était relativement facile par rapport à nos jours. On pouvait aisément identifier le trajet qu'on devait emprunter pour se rendre à un endroit précis. Un édifice ou un monument, une forme ou tout simplement une plaque au coin de la rue, jouaient pleinement leur office.

Aujourd'hui, à l'ère de la modernité et du développement, les choses ont changé. Dans les nouveaux ensembles, on peut voir des cités qui dépassent souvent les milles (1000) logements. Ces quartiers ont des formes et des couleurs identiques qui se répètent. De plus, les panneaux de signalisations ne sont réservés qu'aux automobilistes. C'est l'anonymat urbain.

I.3. Le rôle des espaces urbains extérieurs :

I.3-1- Un lieu de structuration de l'espace urbain :

Souvent perçu comme vide et reste des constructions, l'espace urbain extérieur accueille une variété d'usages; commerce, transport et circulation, fêtes, etc. c'est le cadre pour la mise en scène de la vie urbaine qui est aussi l'espace par lequel respire la ville.

Assurant la jonction entre différents espaces de la ville, il préserve la continuité urbaine et se présente comme un réseau continu d'espaces. Il permet aussi aux citoyens de se repérer et de s'identifier.

I.3.2. Un lieu de mixité et de cohésion sociale :

"L'espace urbain extérieur sous toutes ses formes est crucial pour l'intégration et la cohésion sociale"¹⁸. Du fait qu'il est dédié à la société, les habitants de différentes catégories sociales peuvent se côtoyer. Des rapports peuvent naître par la rencontre, c'est un lieu d'interactions sociales.

¹⁷ Sablet De (M) : des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins, Ed du Moniteur, Paris, (1988), P 112

¹⁸ Rogers (R), Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V) : Vivre et créer l'espace public, Ed PPUR. Paris(2011).P45

L'espace urbain extérieur est un espace de mixité sociale, mais aussi d'usage où chacun a le droit de mener l'activité qu'il désire de pratiquer. Cette mixité est généralement affaiblie lorsqu'on s'éloigne des centres urbains du fait de l'affaiblissement de la densité de population.

I.3.3 Mise en scène de la vie urbaine :

L'espace urbain extérieur est une fenêtre sur le passé d'une ville. Il est aussi l'image que donnent les citoyens d'eux-mêmes à travers l'image de leur cité. "L'espace urbain extérieur permet aux citoyens de se construire une image positive d'eux-mêmes et favorise la communication entre groupes de population partageant des valeurs de mémoires hétérogènes. Il donne à la ville une image qui lui assure une réputation et attractivité régionale, voir internationale »¹⁹

I.4. Les principaux acteurs de l'espace urbain extérieur :

L'intervention sur les espaces urbains extérieurs concerne de multiples acteurs à différents niveaux. En effet les espaces publics sont conçus, réfléchis, construits, aménagés, pratiqués, etc. et même souvent détruits par ces acteurs qui représentent une composante essentielle de l'espace urbain extérieur.

« En ce qui concerne les espaces urbains extérieurs, nous distinguons quatre types d'acteurs étroitement interdépendants : les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace et les habitants-usagers-citoyens »²⁰.

Même si les acteurs économiques, politiques et les professionnels dominent l'espace urbain extérieur, ce sont les habitants-usagers-citoyens qui jouent le rôle le plus important, ces espaces étant réalisés pour eux.

I.4.1. Les acteurs économiques :

Les acteurs économiques ont un rôle important dans la dynamique des espaces urbains extérieurs. Ce sont essentiellement les propriétaires fonciers, les investisseurs et les entrepreneurs. Néanmoins, leur rôle est de plus en plus contesté et ce par crainte d'une éventuelle main mise du privé sur le public.

I.4.2. Les acteurs politiques :

¹⁹ Rogers, Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V) : vivre et créer l'espace public, Ed PPUR, Paris, (2001). p111

²⁰ Idem

De différents niveaux d'appartenance au pouvoir politique, ces acteurs suscitent des décisions envers le choix des acteurs économiques. Les décisions peuvent aller de l'accompagnement jusqu'à la contestation. Ces représentants du pouvoir décisionnel et même du peuple sont censés veiller sur le bien être des citoyens et leur environnement et ce, en prenant en charge leur besoins et préoccupations en dehors du logement.

I.4.3. Les professionnels de l'espace urbain extérieur :

Il s'agit là des maîtres d'œuvres les plus courants. Leur rôle est plus stratégique par rapport aux précédents acteurs. De ces professionnels de l'espace urbain extérieur on a :

a. Les urbanistes :

La multitude d'acteurs qui font ou touchent au domaine de l'urbanisme, font en sorte que le profil de l'urbaniste reste un peu flou. L'urbanisme se distingue par rapport aux autres disciplines par sa vision globale et synthétique de la ville.

Cependant les urbanistes ont tendance à être des adeptes des procédures réglementaires. Leurs planifications sont souvent faites à l'échelle des planches qu'ils dessinent. Elles perdent la réalité du terrain en ce qui concerne les besoins des usagers. De nombreuses tentatives d'aménagement d'espaces urbains extérieurs tels que jardins, places, etc. dans les nouvelles agglomérations sont restés de simples vides.

b. Les architectes

Bien que les espaces urbains extérieurs relève de leur domaine, les architectes ont très souvent concédé ces lieux des villes aux mains d'autres disciplines tels que les ingénieurs. Jeux de volumes ou de couleurs, typologie symbolisant mémoire historique ou autre signification, sont autant d'éléments du domaine de l'architecture qui participent à la structuration de l'espace urbain et en font un site agréable à vivre.

Néanmoins, ses architectes qui portent en eux le sens de l'innovation ont tendance à réfléchir leurs œuvres d'une façon indépendante de leurs environnements urbains. Cela s'est traduit par une addition de belles réalisations qui n'épousent pas la cohérence de l'ensemble urbain.

Nonobstant ces contraintes, les architectes sont pratiquement les seuls à avoir proposé des œuvres plus ou moins intéressantes qui visent à améliorer la qualité des espaces urbains extérieurs. De plus, ils sont les plus aptes à diriger des équipes pluridisciplinaires pour un éventuel travail de groupe.

c. Les paysagistes

Les paysagistes sont pratiquement les seuls à donner de l'importance aux processus vivants de la ville. En effet la végétation constitue leur domaine de prédilection où elle est employée tantôt à des fins écologiques tantôt pour des buts purement esthétiques et ornementaux. Leur esprit naturaliste les pousse souvent à surestimer l'impact du végétal et à omettre les besoins psychiques des citoyens.

Ne disposant pas de grands moyens « Ils sont, à tort, plutôt cantonnés dans le rôle d'enjoliveurs sanitaires et romantiques d'un bétonnage approximatif... »²¹. Toujours est-il que leur contribution reste d'une grande importance dans le domaine du traitement des espaces urbains.

d. Les ingénieurs

« ...Ce sont eux qui marquent le plus la physionomie de l'espace collectif »²². Leurs compétences sont généralement très limitées du point de vue aménagement et esthétique. Cela est dû à leur formation portée beaucoup plus sur les techniques quantifiables ce qui les rendait « réticents à intégrer le flou qui préside aux phénomènes vivants lesquels sont la moelle de l'espace urbain extérieur »²³.

Occupant souvent des postes de décideurs, leurs conceptions sont portées plus vers les réseaux de routes. Ce qui implique qu'ils ne prennent jamais de décisions risquées envers leur hiérarchie.

I.4.4. Les associés des maîtres d'œuvres :

Ces acteurs sont rarement consultés ou mis à contribution lors des processus de conception des espaces urbains extérieurs. Sociologues et géographes sont ceux qui collaborent le plus avec les maîtres d'œuvres courants. Leurs analyses sont d'une grande importance. Elles permettent une meilleure utilisation de l'espace et contribuent à exprimer une vision prospective, ce qui permettra une meilleure anticipation sur les futurs projets.

Tandis que les géographes s'intéressent plus à tout ce qui peut contribuer à la formation matérielle de l'espace, les sociologues sont plutôt tournés vers la compréhension des interactions sociales et des différents rapports qui s'y établissent. Leur intérêt est porté beaucoup plus vers le quotidien des citoyens que par la proposition d'aménagements d'espaces.

²¹ Sablet De (M) : des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins, Ed du Moniteur, Paris, (1988). , p76

²² Sablet De (M) : des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins, Ed du Moniteur, Paris, (1988). , p75.

²³ Idem.

Parmi ces associés on citera aussi les artistes plasticiens qui participent par leurs œuvres à façonner le paysage de la ville. Leur sens créatif et leur imagination pourront être au service de l'image de la ville sans pour autant modifier la vie urbaine.

Animateurs et travailleurs sociaux, sont des acteurs à ne pas négliger car ils sont très souvent au contact des citoyens. Ils peuvent être une source importante pour mieux adapter les espaces publics à leurs usagers.

I.4.5 Les usagers :

Les rapports que peut entreprendre avec l'espace quant aux usagers c'est par rapport aux différents services qu'ils se définissent.

Par leurs utilisations des différents espaces urbains extérieurs, les usagers sont considérés comme un baromètre sur qui on peut lire le degré de succès d'un espace donné. Leurs réactions ou attitudes vis-à-vis d'un espace créé peuvent aller de l'enthousiasme à l'indifférence totale et parfois à la protestation.

Conclusion

L'espace urbain extérieur n'est un espace de liaison entre les éléments bâtis de la ville ni un espace technique pour le passage des différents réseaux ou un espace de déplacement, au contraire c'est le lieu d'appropriation des différents groupes sociaux. Il est multiple par sa forme, il est place ou esplanade, rue, boulevard ou avenue, mais aussi voie ou parking ou d'abord de zone, Il peut être jardin, square, grand parc urbain. De tous ces espaces, aussi différents soient-ils, se développe la vie sociale. Ce sont des lieux de mixité sociale, leurs rôles deviennent porteurs de vie sociale où les relations entre les individus prennent une place de plus en plus importante.

Chacune des composantes de l'espace urbain extérieur constitue un des éléments essentiels pour la réussite ou non de ces espaces.

Ces mêmes utilisateurs devront être l'élément central autour duquel la conception doit être dirigée. Ces espaces sont appelés à se remplir de gens où ils participeront à l'animation des paysages urbains. Essayer de comprendre leurs besoins en matière d'espaces extérieurs est la ligne à suivre en vue d'une meilleure conception de ces espaces. Néanmoins, cela ne signifie pas pour autant réaliser les souhaits de chaque individu ou groupe d'individus, ceci est le piège à éviter.

Chapitre 1 : espace urbain extérieur un espace de vie

C'est en cet instant que le concepteur doit faire part de sa capacité et son ingéniosité. Il devra apporter des solutions plus ou moins précises et essayer de satisfaire un grand nombre d'usagers. Ce travail nécessite la collaboration de toute une équipe où seront appelés plusieurs professionnels chacun dans son domaine. En sus, des architectes, urbanistes, paysagistes, etc., d'autres artisans de disciplines tels que les sociologues, statisticiens, etc., peuvent être intégrés et constituer des membres à part entière de cette équipe.

CHAPITRE 02:

LES PLACES PUBLIQUES

INTRODUCTION :

Les places publiques font partie d'espaces extérieurs, elles ont été la première forme de l'espace public. La place est née du besoin des hommes de se rassembler pour discuter, négocier et assister à un événement...etc. un espace polyvalent par excellence, qui a plusieurs formes, possède plusieurs aspects et abrite différentes activités.

Le présent chapitre traitera le sujet des places publiques, dans lequel on abordera ses différentes notions, et on présentera ses étapes de développement à travers l'histoire, les activités et les fonctions qui s'y déroulent, les différentes formes qu'elle prend, ainsi que les différents aspects qu'elle possède.

II-1-La notion de la place publique :

« Parler des places dans les villes, c'est parler de l'exceptionnel »¹

. Du latin « platea », lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent.

-Selon l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers c'est

« une grande place découverte, entourée de bâtiments, pour la magnificence d'une ville ».

- la place publique est un espace public vide souvent fermé, entouré d'édifices qui forment son enveloppe.²

-C'est un espace libre de rencontre, la nécessité de rassembler le public pour de grands événements, les fêtes, le déroulement de cérémonies politiques, religieuses...etc, et la jouissance d'une vue panoramique.³

- la place comme :

1) Un support pour des activités déterminées ;

2) Ou bien un vide entouré de constructions.

-Elle est considérée d'un côté comme un espace "convergent", c'est-à-dire ayant des éléments internes susceptibles d'attirer les citoyens, et un espace "divergent" qui impose une certaine relation aux structures urbaines alentours (tracé des rues, localisation des commerces, itinéraire des transports publics, flux de circulation, etc.) et qui suppose que le passant prenne

¹ MANGIN. D, PANERAI. P, (2009). *Projet urbain*, édition Parenthèse, Marseille, p14

² ALLAIN.R, (2004). *Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville*, édition Armand colin. Paris. P56

³ GAUTHIEZ.B, (2003), *Espace urbain, vocabulaire et morphologie*, édition Patrimoine, Paris. P76

conscience des relations de la place avec le reste du quartier, voire avec l'agglomération entière.⁴

D'autre part, Palladio considère les places publiques comme un grand espace vide par le moyen duquel on puisse jouir de l'aspect de quelques super édifices. C'est donc un espace de forme géométrique, ouvert autour duquel sont implantées plusieurs constructions et édifices avec souvent une architecture monumentale. Ces espaces sont appelés à connaître de vie et d'animation.

-Les places publiques étaient une nécessité de premier ordre dans les civilisations grecques et romaines, à cause de leur rôle principal comme théâtre des principales scènes de la vie publique.⁵

« La place fait partie de toute une imagerie de la ville, que nous avons héritée de notre passé villageois souvent proche, de notre expérience encore fraîche des villes points encore saturées par la circulation automobile, de la tradition de la représentation picturale ou photographique de la ville et de ses charmes, de la fréquentation des textes les plus connus des romanciers ou poètes qui ont décrit et chanté le cadre urbain et ses lieux propres, de notre familiarité avec l'histoire et ses événements qui ont fait de la place le lieu de la torture et de la gratification ostentatoire, de rencontre et d'émotion collective, du commerce, de la fête et du jeu. La place, c'est aussi l'espace privilégié des foires de notre enfance. A ce titre, elle est plus belle et plus attirante dans nos souvenirs qu'aujourd'hui »⁶

De ce fait La place publique est un espace public, non bâti, desservi par des voies, entourée généralement par des bâtiments, affecté aux piéton ou/et aux véhicule.

II-2-l'histoire de la place publique :

L'histoire de la place publique urbaine dans notre civilisation commence avec l'agora, un centre de la ville réunissant les fonctions essentielles de la cité grecque. Passant par différents changements, les places publiques contemporaines différentes de celles de la ville grecque et de la ville romaine dans les différents aspects, ici on présente l'histoire de la place publique, commençant par l'agora, jusqu'à aujourd'hui :

II-2-1-L'agora grecque :

⁴ Bertrand M.J, Listowski H., Les places dans la ville, Ed. Dunod, paris, 1984.p3

⁵ SITTE.C, (1980). L'Art de bâtir les villes, l'urbanisme selon ses fondements artistiques, édition de l'Equerre, Paris. P75

⁶ SERFATY.P.K, KAUFFMANN.C, (1974). Fonctions et pratique des espaces urbains, psychosociologie des places publiques. édition NEUF n° 51, Paris, p174

Chapitre 2 : Les places publiques

Le mot **agora** désigne la parole et le lieu de la parole. L'agora grecque était un lieu d'échange commercial, culturel et politique, c'était aussi un lieu de marché et de ventes ambulantes. « L'agora s'impose comme le sanctuaire du commerce de l'échange. Espace de discussion, de négociation, de bavardage, cette cohue a pu constituer un obstacle à la mobilité, car bien difficile à traverser », c'est un espace central, entouré par des édifices de caractères divers comme le théâtre et le temple, bordé par des colonnes et les péristyles pour les promenades et la protection du soleil.⁷

Un théâtre de la vie politique ainsi qu'un lieu où se déroulent les cérémonies religieuses : « d'abord lieu saint où se déroulent les cérémonies religieuses de la cité, puis théâtre de la vie politique, enfin investie par la vie économique, sa morphologie reflète l'histoire de la polis et de ses institutions »⁸.

Un espace physique et immatériel, espace de formalisation de l'opinion publique et du gouvernement républicain, l'agora est à la fois un espace physiquement inscrit dans le sol et un espace immatériel où circulent les idées.

Elle est le lieu même de la délibération et de la gouvernance. Espace des citoyens, l'agora est un espace de liberté. C'est aussi un espace d'exclusion. Seuls les citoyens y ont accès.

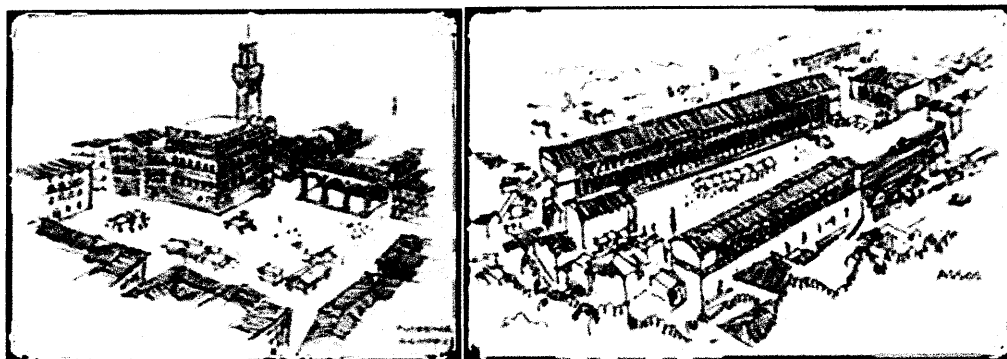


FIG 02 : L'agora et la place médiévale

Lieu principale de la cité. Toutes les

Source: M.J.Bertrand, H.Listowski, 1984

fonctions vitales s'y trouvent.

L'espace public de la ville grecque se résume ainsi par « l'espace du citoyen », à la fois un espace physique, un lieu de cohésion sociale et un lieu de débat public. Au XIII^e siècle av. J.C en Grèce, l'agora est une simple esplanade de forme irrégulière entourée de bâtiments publics, réservée au débat démocratique ou aux manifestations religieuses; elle se

⁷ TOUSSAINT ; J.Y et ZIMMERMANN. M, (2001). User, observer, Programmer et fabriquer l'espace public ; édition PPUR, Lausanne, p213

⁸ MERLIN. P ET CHOAY. F, (2000), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris, p156

transforme pour devenir, au début du Vème siècle av. J.C, sous l'impulsion d'Hippodamos de Milet, un espace cadastré carré dans une cité composée sur un plan orthogonal et entouré de portiques supportant des galeries. La forme de la place peut-être plus subtile comme à Assos.

L'agora aujourd'hui fait partie des symboles d'une convivialité publique un peu mythique.⁹

II-2-2-Le forum :

Le **forum** est la dénomination romaine qui subit l'influence grecque au VIIème siècle av.J.C avec la ville romaine, l'espace public romain devient monumental ordonné et de représentation. Le forum romain sera ainsi un grand théâtre des fêtes quotidiennes, un espace de consommation actuelle livré aux loisirs et aux spectacles (figure s n°2,3).

« Rome fait passer l'Agora et ses formes dérivées, d'un espace des citoyens à un espace dédié aux loisirs urbains des citadins. L'agora, devient forum, n'est plus l'aire du débat, en cela elle perd de sa force démocratique. Elle se transforme en un espace d'ostentation dominé par les temples et reliés aux lieux de spectacle : les cirques, les amphithéâtres, les odéons : espace de la consommation culturelle, du loisir et du spectacle »¹⁰.

Le forum assumait à peu près les mêmes fonctions de l'agora à un caractère diamétralement opposé ; c'est d'abord une place d'apparat, un cadre théâtral conçu comme un lieu de fête qui admettrait la quotidienneté. La basilique apparaît vers le IIIème siècle av. J-C, elle servira enfin de modèle à l'église romane (Forum Trajan)¹¹

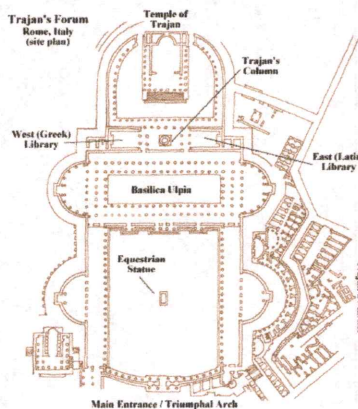


FIG 03: Plan de forum romain de Trajan,
Source: www.utexas.edu/courses



FIG 4: Le forum romain de Trajan,
Source: www.unicaen.fr/cireve/rome.

⁹ Bertrand M.J, Listowski H., Les places dans la ville, Ed. Dunod, paris, 1984.p4

¹⁰ De sabet. M, des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, square, et Jardin, p166

¹¹ Bertrand M.J, Listowski H., Les places dans la ville, Ed. Dunod, paris, 1984.p12

Le forum était le plus souvent situé à un des angles formés par le cardo et le decumanus¹ ; il représente le type introverti de place se fermant au quartier environnant. Il y avait :

A-Le forum Boarium : littéralement « Marché aux bœufs », il était destiné au commerce de bœuf et aux activités liées au port fluvial attenant.

B-Le champ de Mars ou Campo Marzio : de vocation militaire, il était aussi utilisé pour les parades.

C-Le forum romanum : il reste de loin le plus connu. Il accueillait à la fois les activités juridiques, politiques et religieuses.¹²

II-2-3-L'espace public de la ville médiévale :

Dans la ville médiévale du XIIème siècle d'Europe centrale ou du nord, l'espace urbain se développait spontanément autour des monuments et des bâtiments publics comme l'église.

Les places procédaient de l'élargissement de la voie qui les traverse et mêlent les habitations en étage avec les bâtiments publics. L'espace public «autonome» n'existe plus, la place jouait un rôle fonctionnel, autour de laquelle se regroupent les monuments les plus importants de la ville (l'hôtel de la ville, l'église...etc.), qui seront eux-mêmes des espaces publics. Le parvis de l'église au Moyen-âge est un espace prolongeant l'entrée de celle-ci; cette époque voit également la création dans les bastides de places ordonnancées qui disposent d'une galerie couverte et d'une halle sur un des côtés.

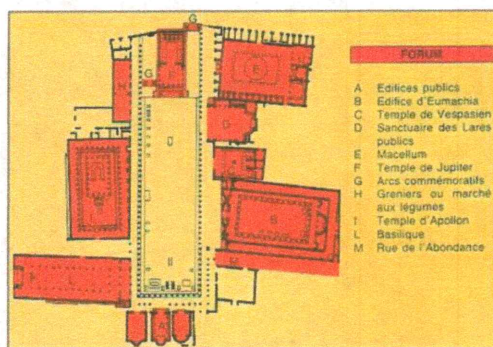


FIG 05 : Plan de forum de Pompéi,
Source: www.guidesvoyages.be.htm

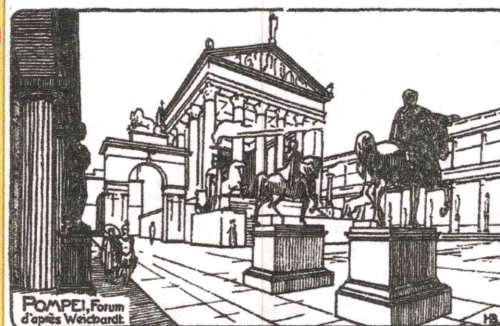


FIG 06: Le forum civil, Pompéi.
Source: SITTE. C, 1980.

« Les premiers espaces publics des villes du Moyen Age naissent progressivement des lieux de transition et sur les interstices frontaliers...C'est le parvis de la cathédrale où se jouent les mystères. Ce sont les portes des villes qui deviennent des lieux d'échanges, de

¹² De sablet. M, des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, square, et Jardin, p167

rencontres. Mais elles mettent à distance les plus pauvres, les malades, les étrangers... Mais les marchés sont sans doute les premiers espaces à se constituer en espaces publics... ».¹³

On peut observer l'absence de l'espace vert ou bien les arbres dans la ville médiévale car dans l'esprit des citadins de cette époque la nature existe en dehors des remparts de la ville.

II-2-4- l'espace public de la renaissance : 14ème et 15ème siècle :

La renaissance apporte des changements considérables, les places de la renaissance sont destinées à mettre en valeur les bâtiments publics et à constituer un décor. « La renaissance a marqué un retour aux valeurs et traditions antiques, par la mise en place d'un cadre architectural monumental qui célèbre les lieux nobles par excellence »¹⁴

L'espace public reprend son autonomie. Les places cessent d'être un lieu fonctionnel, et un vide entourant un monument et lui faisant splendide, dont elles deviennent des « salles à l'air libre », les grandes places publiques sont réaménagées, elles se présentent comme une œuvre d'art que l'on vient voir en spectateur. Elles ne sont plus seulement le lieu où s'exerce la vie publique, mais elles deviennent également le support pour la mise en valeur de statues. L'espace public sera organisé, harmonisé, embelli, pour répondre à des critères « physiques » artistiques donnant ainsi une revalorisation « spatiale » à ce dernier. (Figure n°06).

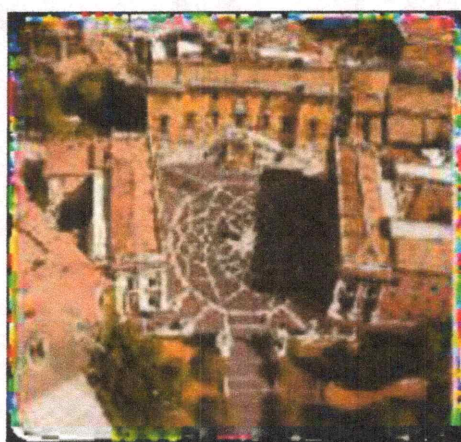
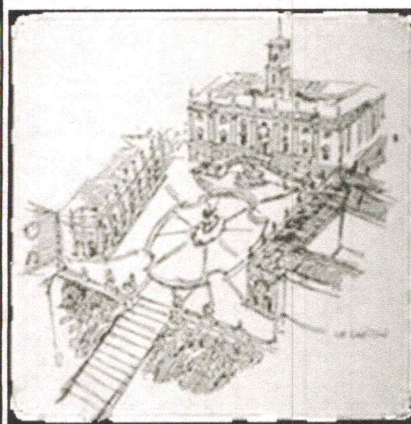


FIG 07 : Place baroque (Capitole à Rome)

Source: BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H,



elle permet de redonner de l'unité à l'ensemble des bâtiments publics qui l'entourent.

¹³ TOUSSAINT ; J.Y et ZIMMERMANN. M, (2001). User, observer, Programmer et fabriquer l'espace public ; édition PPUR, Lausanne, p223

¹⁴ TOUSSAINT ; J.Y et ZIMMERMANN. M, (2001). User, observer, Programmer et fabriquer l'espace public ; édition PPUR, Lausanne, p214

« On cherche à organiser l'espace dans son entier, à l'embellir, apparaissant les notions de qualité de l'espace ouvert et de composition de l'espace urbain. »

«Les grandes places publiques sont réinterprétées et font l'objet d'une géométrisation. La place n'est plus ce vide fonctionnel occupé par le marché ou la circulation d'un carrefour, mais un cadre architectural, le décor d'une scène où le riverain est constitué en acteur et le passant en spectateur »

Dans la ville baroque, le décor prime sur les fonctions de la place. Désormais, « le décor devient une fonction».¹⁵

II-2-5-L'espace public de la ville classique :

Au 16ème siècle, avec la ville classique les premiers jardins et parcs urbains apparaissent en France et constituent des nouveaux lieux de sociabilité où se rencontrent les groupes sociaux.

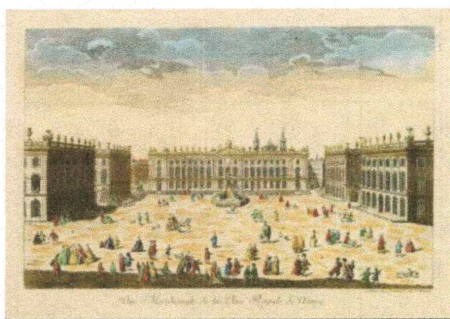


FIG 08 : la Place Royale de Nancy

Source: collection de la chercheuse

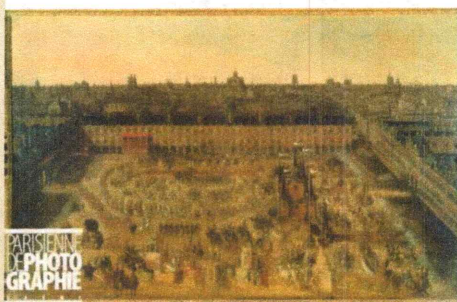


FIG 09 : la Place Royale de Vosges.

Source: collection de la chercheuse

Au 17ème siècle, un nouveau type de places apparait, c'est la place royale, le support de l'autorité du roi, où manifeste son puissance militaire. « Les places royales incarnent l'urbanisme du 17ème siècle. Elles manifestent la puissance militaire du Roi, son règne et la subordination des institutions municipales...Elles accueillent les défilés militaires.

Toutefois, entre deux manifestations, ces places surdimensionnées sont abandonnées à la sociabilité et aux loisirs populaires... »¹⁶. Ces places royales sont conçues fermées sur elles-mêmes, elles mettent ainsi le corps symbolique du roi au centre de la nouvelle structure de la ville.

¹⁵Bertrand M.J, Listowski H., Les places dans la ville, Ed. Dunod, paris, 1984.p19

¹⁶Bertrand M.J, Listowski H., Les places dans la ville, Ed. Dunod, paris, 1984.p23

II-2-6-Les espaces publics dans les villes traditionnelles arabes de 16 au 18ème siècle :

En revanche à la ville européenne, on remarque l'absence de quelques espaces publics dans la ville arabe traditionnelle comme la place, le jardin public, le boulevard, sauf l'espace ouvert public qui constitue la grande mosquée (la place de la mosquée) et le marché « le souk ». « L'espace public comme forme ouverte, place, jardin public, boulevard, est absent du centre des villes arabo-musulmanes ou orientales traditionnelles, les médinas, si l'on excepte l'espace ouvert "public" complexe que constitue la Grande Mosquée »¹⁷. Selon lui les espaces des villes arabo-musulmane se caractérisent par deux entités matérialisées par des formes spatiales spécifiques : la première est la sphère du privé, fermé ; les quartiers et les maisons qui sont des espaces familiaux et féminins. La deuxième est la sphère du public ouverte au monde ; les réseaux de circulation et le souk comme espaces masculins qui se caractérisent par leur adéquation à des pratiques et à des comportements des usagers ordinaires; « En fait les espaces des villes traditionnelles se caractérisent par un clivage fondamental entre une sphère du privé, fermée, garante de la protection d'une société endogamique et d'autre part une sphère du public ouverte au monde »¹⁸

La place dans la ville arabe traditionnelle est désignée par l'appellation « Saha ou Rehba » un espace découvert non bâti, prend plusieurs formes différentes, « C'est une vaste place, une grande cour découverte, de forme irrégulière, rectangulaire, bordée de galeries à portiques »¹⁹

a-La place du marché :

Un espace d'échange commercial, située à l'entrée et en bas de la ville selon les besoins des habitants pour garder l'intimité des gens, il constitue le point d'aboutissement des rues. « Le souk est sans doute l'espace public par excellence : sa genèse, dans les villes du Moyen-Orient, est bien antérieure à l'islamisation de la région. »

Le souk, ensemble de pratiques qui s'insèrent dans des espaces aux perspectives visuelles étroites, favorise la rencontre, concentre le regard et la parole. Les souks sont nés après la réduction de quelques espaces publics hérités de l'époque grecque et de l'époque

¹⁷ JEAN-CLAUDE.D, (2002). Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, entre urbanisme et pratiques citadines. In: Géocarrefour. Vol. 77 n°3, p. 219.

¹⁸ JEAN-CLAUDE.D, (2002). Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, entre urbanisme et pratiques citadines. In: Géocarrefour. Vol. 77 n°3, p. 220.

¹⁹ BENYOUCEF. B, (2010). Analyse urbaine, élément de méthodologie, office des publications universitaires, Alger, p217.

romaine et qui sont devenus inutilisables dans l'époque byzantine « *C'est par la réduction de certains de ces espaces, devenus inutilisés dès l'époque byzantine et avec le christianisme, que sont nés les souks.* »²⁰.

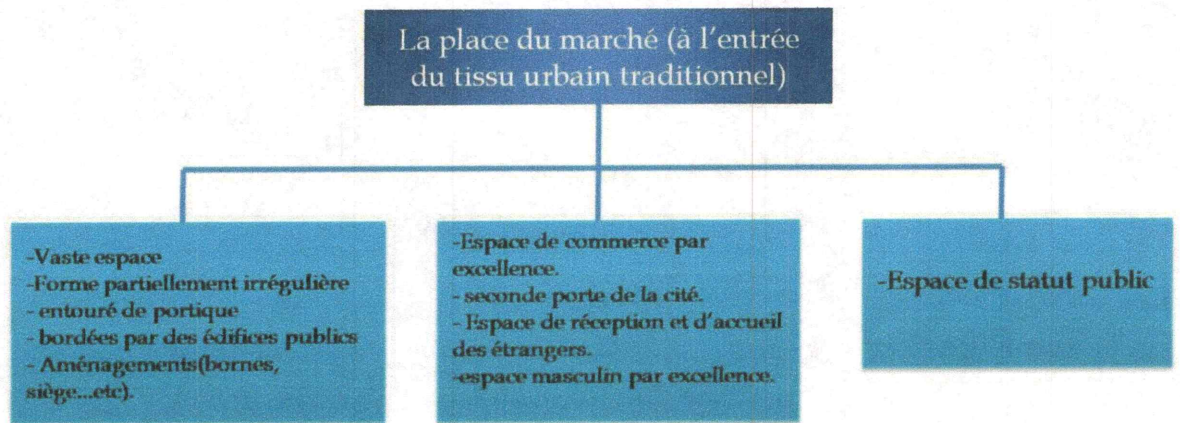


FIG 10: La place du marché, morphologie, fonction et statut

Source : BENYOUCEF.B. 1991 par KAUCHE.I, 2008.

b-La place de la mosquée :

Un espace public qui est tributaire à la mosquée, chaque mosquée est attribuée à une Rahba. et qui sépare entre l'espace sacré (la mosquée) et l'espace profane (le reste de la ville), et généralement situé dans la partie haute de la ville (l'exemple du M'zab), il prend une forme irrégulière avec une dimension moins importante que la place du marché, elle est pour le but de regroupement des gens pour la prière et pour l'utiliser comme une extension de la mosquée dans les occasions...etc. (Figure n° 11)

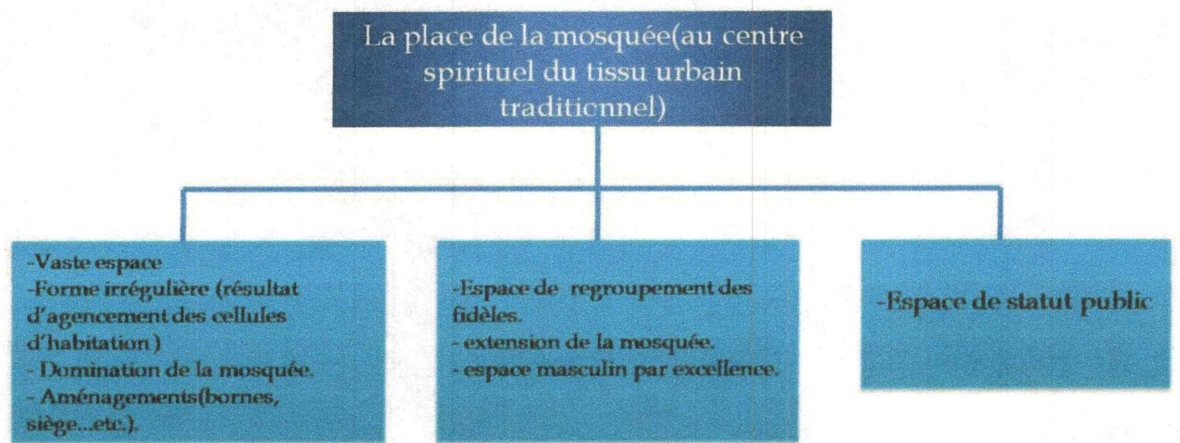


FIG 11: la place de la mosquée, morphologie, fonction et statut

Source : BENYOUCEF.B. 1991 PAR KAUCHE.I, 2008.

²⁰ JEAN-CLAUDE.D, (2002). Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, entre urbanisme et pratiques citadines. In: Géocarrefour. Vol. 77 n°3, p224.

II-2-7-L'espace public de l'air industriel :

Au 19ème siècle et avec la ville industrielle, des changements importants sont apportés,

L'espace urbain est l'un des secteurs qui ont subi d'importantes modifications à cause du développement des moyens du transport et de communication qui vont envahir l'espace de la ville et avoir un impact important sur ses espaces publics. « Elle envahit les espaces publics, les empêchant de vivre selon des modes de relations établis depuis des siècles »²¹

C'est l'apparition du boulevard et des grandes avenues qui vont venir bouleverser l'agencement de la ville moyenâgeuse, L'espace public urbain de la ville fonctionnelle va perdre toute signification et toute autonomie pour se réduire à un espace de « circulation ». SITTE.C refuse l'appellation place donnée à des carrefours modernes servant d'aboutissement à des grandes avenues « ces places ne sont que des nœuds monstrueux et un ramassis de tout ce qui est à la fois laid et peu pratique »²².

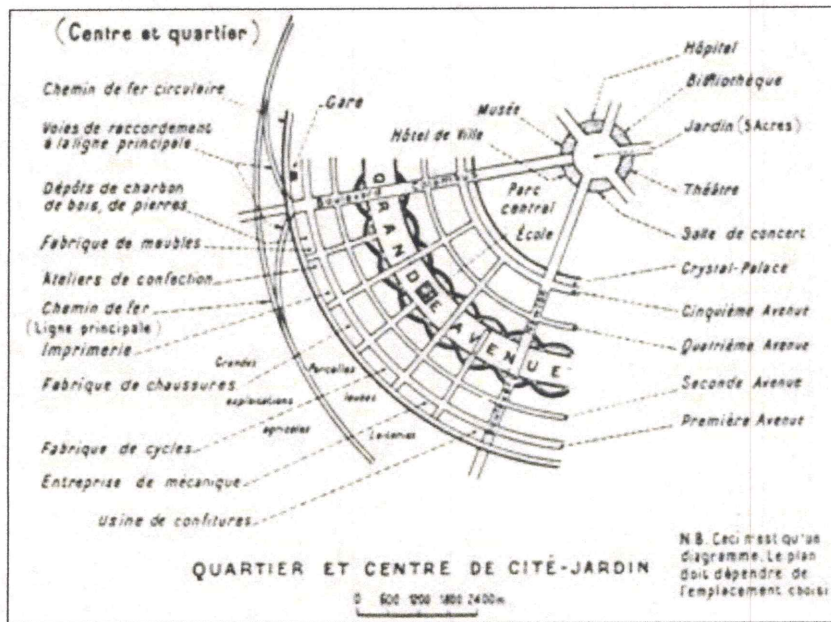


FIG 12: Quartier et centre de cité-jardin

Source: www.google.com

A la fin du 19ème siècle, un nouveau concept apparaît, c'est celui de cités jardins comme conséquence de la révolution industrielle, et la forte croissance démographique, et qui va avoir une influence indéniable sur la conception des villes. EBENZER HOWARD élabore

²¹ De sablet. M, des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, square, et Jardin, p170

²² SITTE.C, (1980). L'Art de bâtir les villes, l'urbanisme selon ses fondements artistiques, édition de l'Equerre, Paris. P89

un projet concret de la ville rationnelle et hygiéniste situé à la campagne, offrant un équilibre entre l'emploi et l'habitation, l'agriculture et l'industrie, C'est le point de départ du concept des nouvelles villes. (Figure n° 11).

II-2-8-L'espace public Moderne (l'espace de la ville fonctionnelle) :

A la première moitié du 20ème siècle, une grande théorie apparaît, celle de la charte d'Athènes, cette charte est dominée par des idées sur l'urbanisme dont les grands principes se basent sur les fonctions de l'habitat, la circulation et le travail, donc la fonctionnalité prime sur toute autre dimension, l'espace public urbain devenait un espace fonctionnel, qui a perdu toute qualité (physique sociale et symbolique), et la ville se vidait de tous espaces

vitaux qui sont transformés à des espaces inhumains. « Dès 1928 les CIAM préparèrent la fameuse charte d'Athènes qui fut éditée en 1942 (...) les destructions de la guerre permirent aux promoteurs de la reconstruction d'en faire la bible idéologique »²³

A partir de la seconde moitié du 20ème siècle l'ordonnement de la ville est celui de la circulation à cause de la dominance de l'automobile, la ville de seconde moitié du

20ème siècle déborde sous la pression automobile, l'ordonnement de la ville est désormais celui de la circulation qui relie des espaces différenciés par leurs fonctions.



FIG 13: Place des Trois Pouvoirs, Brasilia

Source: www.google.com

Il a fallu attendre les années 80 pour qu'une prise de conscience lance la reconquête des villes, et particulièrement de centres historiques, une perspective dans laquelle s'inscrit la requalification de l'espace public, ainsi qu'une revalorisation du patrimoine historique de la ville. La place publique reprenait sa place comme élément patrimonial dans la ville et dans le

²³ De sablet. M, des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, square, et Jardin, p171

tissu urbain par sa valorisation en tant que support de l'histoire. L'urbanisme moderne proposait deux types de places, l'une symbolique réservée aux fonctions politiques et culturelles, par exemple la place des Trois Pouvoirs à Brasilia où les bâtiments sont des objets isolés sur une esplanade; l'autre, plus utilitaire, réservée aux commerces entourée par des aires de stationnement: c'est le cas dans les villes nouvelles. (Figure n° 12).²⁴

II-3-Le rôle de la place publique :

II-3-1-Les fonctions que doit assurer la place publique (espace public)

:

Les fonctions d'une place ne cessent d'évoluer et de multiplier, au moyen âge la place était le centre de la ville qui regroupe les fonctions principales de la ville tel que le commerce, la fonction politique et religieuse, n'oubliant qu'elle était un lieu de rencontre et de cohésion sociale. Elle se définissait par le rôle qu'elle joue dans la ville telle que :

-**La place du marché** : c'est le lieu où se déroulent habituellement les échanges commerciaux plus au moins grandes par son aménagement spécialisé, ce genre de place est possédée presque par toutes les villes anciennes.

-**Les places d'arme** : elles sont de vastes esplanades destinées aux entraînements et aux rassemblements militaires, ces places occupent en générale une position centrale, et elles sont reliées directement au périmètre à défendre.

-**La place royale** : c'est un espace clos qui comporte une statue au centre qui joue un rôle structurant, elle est conçue pour accueillir les cérémonies royales et elle se distingue par leurs façades identiques.

Aujourd'hui la place cesse d'accueillir certaines fonctions telles que la fonction politique ainsi que la fonction religieuse²⁵. Il existe trois types des places :

-**Les places de circulation** : elles se situent aux croisements des voies (rond-point) et destinées spécialement au trafic routier tel que la place de premier mai à Alger (figure n°27).

²⁴ De sablet. M, des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, square, et Jardin, p172

²⁵ CLOQUET, L (1984). Places et monuments ; Ouvrage réalisé par le département histoire et archives de l'institut français d'architecture ; conçue par JAKOVLJEVIC Nada et CULOT Maurice, édition Mardaga, p197



FIG 14 : La place de 1^{er} mai, Alger.

Source: Google Earth, 2011.

-**Les places d'agrément** : elles sont situées dans un tissu urbain plus au moins dense, elles dégagent une vue agréable et servent aux jeux et aux rencontres.

-**Les places monumentales** : elles sont des places encadrées généralement par des bâtiments avec façades monumentales et un centre vide ou occupé par un monument tel que la place de la mosquée, la place de l'hôtel, la place de l'église...etc.²⁶

Les fonctions qui doivent assurer par une place publique sont les fonctions qui s'insèrent dans :

- ✓ Les relations sociales spontanées et libres telles que la rencontre, les fêtes, la manifestation, la flânerie, les spectacles...etc.
- ✓ Les déplacements utilitaires : circulation, déplacement en voitures ou vélos, stationnement, mouvement individuel ou collectif.
- ✓ Les échanges économiques : les services, l'artisanat, les commerces...etc.²⁷

II-3-2-Les phénomènes contemporains de la place publique :

Avec le développement économique et technologique et l'apparence de nouveaux moyens de transport et de communication, l'intérêt relatif à la place publique augmente, et cette dernière prend à adopter des nouveaux phénomènes contemporains qui n'existaient pas avant.²⁸

On constate trois nouveaux phénomènes relatifs à la place publique :

²⁶ CLOQUET, L (1984). Places et monuments ; Ouvrage réalisé par le département histoire et archives de l'institut français d'architecture ; conçue par JAKOVLJEVIC Nada et CULOT Maurice, édition Mardaga, p199

²⁷ De sablet. M, des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, square, et Jardin, p177

²⁸ TOUSSAINT ; J.Y et ZIMMERMANN. M, (2001). User, observer, Programmer et fabriquer l'espace public ; édition PPUR, Lausanne, p248

a . La théâtralisation des places publiques :

il s'agit de l'individualisation de la société urbaine, la liberté de l'utilisation et de l'occupation qui offrent ces espaces aux individus de différents types avec différents comportements sociaux, cette mixité d'usage et de catégorie sociaux produit une scène de théâtre, son texte écrit, son aménagement fait les coulisses de ce théâtre, « le fait que ces lieux offrent la possibilité de s'y rendre gratuitement (en principe), d'y avoir accès en tant qu'individu différencié socialement et culturellement, d'y accueillir tous types de comportements sociaux ... »²⁹.

b. La festivalisation des places publiques :

Un des phénomènes contemporains qui apparaisse dans les espaces publics, c'est le rassemblement de spectacle de toutes sortes, l'exemple de l'espace public dans les villes européennes. La place publique doit jouer le rôle festif (un lieu de festivalisation et de manifestation, et de fêtes), donc les responsables sont chargés par la bonne programmation et gestion de ces espaces. «Les responsables communaux chargés de la gestion des places publiques organisent ou favorisent l'organisation de toutes sortes de fêtes, festival ou spectacles, qui peuvent contribuer à l'animation de cet espace »³⁰

c. La commercialisation des places publiques :

Il s'agit de la logique de marketing urbain, les responsables sont tournés vers la promotion de la ville afin d'attirer plus de gens (clientèle) qui cherchent à consommer, tous les éléments constituant la place publique (par leur qualité et leur quantité) concourent dans le but de servir la consommation au public, « la qualité et la quantité des éléments figurant dans la plupart des places publiques urbaines y sont installés dans le but de servir à la consommation du public. »³¹

II-4-Les types de places publiques :

La place n'est pas une invention récente du temps, mais elle est construite à travers le temps, la diversité des situations et de l'histoire de ces places nous donne une variété de typologie ;

²⁹ TOUSSAINT ; J.Y et ZIMMERMANN. M, (2001). User, observer, Programmer et fabriquer l'espace public ; édition PPUR, Lausanne, p225

³⁰ TOUSSAINT ; J.Y et ZIMMERMANN. M, (2001). User, observer, Programmer et fabriquer l'espace public ; édition PPUR, Lausanne, p225

³¹ TOUSSAINT ; J.Y et ZIMMERMANN. M, (2001). User, observer, Programmer et fabriquer l'espace public ; édition PPUR, Lausanne, p226

II-4-1 La typologie de STUBBEN.J; il est influencé par des considérations opérationnelles, par exemple il considère la place du marché une place utilitaire, une place étoile est une place carrefour, et les squares sont des places décor.

II-4-2 Selon LAVEDAN.P, il existe une variété de places selon la fonction, la situation, ou l'histoire tel que : la place de jonction et place de porte, la place du marché, la place de spectacle, la place monumentales, les places de statue, les places carrefours...etc.

II-4-3 PINON.P donnait une autre typologie plus pertinente, c'est une typologie historique qui met l'accent sur les processus qui ont généré la forme de la place, il distingue :

-Les places réservées (planifiées) : ce sont les places résultantes de la nouvelle planification, leur parcellaire est nouveau et régulier (les places royales à Rennes)

-Les places conquises : ce sont des places résultantes de l'arasement des édifices existants, ou bien d'une construction progressive sur un espace de porte (la place della signoria à Florence)

-Les places régularisées : Un troisième type qui relève des deux types précédents.³²

II-4-4 Selon (BENAMMAR. A) on peut distinguer :

- Les places dans lesquelles le vide est actif et le plein passif, qui sont les places au tracé géométrique.

- Les places dans lesquelles le plein est actif et le vide passif, qui sont celles produit par un tracé résiduel.

- Un troisième type, les places dont la forme résulte d'abord d'un changement ou une intervention sur le tissu urbain comme: l'élargissement d'une rue, espace laissé libre ou devenu libre dans le parcellaire. Ces places ont plus souvent la forme organique ou déformé (une géométrie déformée).³³

II-4-5 autres classification :

-**Selon des critères topologiques :** Selon Alain Borie, on distingue 4 types de places:

a-place en position d'isolement par rapport aux espaces libres, particulièrement par rapport à la rue ;

b-place en position d'accolement, contigüe par rapport à la rue.

c-place en position de liaison entre deux rues.

³² ALLAIN.R, (2004). Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville, édition Armand colin. Paris. P68

³³ BENAMMAR. A, (2011).les approches de l'analyse urbaine, cours d'architecture, l'université MHB, ORAN.

d-place en superposition par rapport à la rue qu'elle la traverse.

-**Selon des critères géométriques** : Robert KRIER classe les places selon des critères géométriques, on distingue :

a- **La place géométrique** : il s'agit des places d'une forme géométrique : carrée, rectangulaire, circulaire...etc., dans ces cas les déformations sont absorbées par les espaces non bâti.

b-**La place irrégulière** : elle est appelée aussi la place spontanée, elle est le résultat de la formation et l'implantation du bâti, en revanche dans ce cas, le bâti est régulier et les déformations sont absorbées par les espaces non bâtis.³⁴

II-5-Les différents aspects de la place publique : Cette composante de l'espace urbain est un lieu qui possède plusieurs qualités et abrite diverses fonctions de la vie urbaine. La forme, l'esthétique qu'elle dégage, les activités qui s'y déroulent, les symboles qu'elle reflète, etc. sont des facteurs qui font de la place publique un endroit fonctionnel et formel, mais plus encore ils lui confèrent un aspect émotionnel et informationnel. Les places publiques peuvent être perçues et vécues de différentes manières.

II-5-1-L'aspect fonctionnel :

Les citoyens portent leur choix généralement sur des endroits où la vie urbaine est pleinement exprimée. La place publique est l'un des lieux de la ville les plus fréquentés. Cela peut être observé par les différentes activités qu'elle abrite lesquelles sont liées à la culture, au commerce, à la politique ou à la religion.

« Née de la nécessité de se rassembler devant le siège du pouvoir, devant le temple, ou dans les lieux du commerce, la place devient un support des fonctions essentielles de la cité : l'échange la rencontre au sens le plus large du terme »³⁵.

En effet ces fonctions permettent à la place d'exister et de fonctionner correctement. Une place qui englobe plusieurs fonctions en même temps est généralement plus fréquentée qu'une autre qui en possède moins. Ceci fera d'elle un lieu qui attire les gens, un lieu de sociabilité et de vie collective.

II-5-2-L'aspect formel :

³⁴ MAZIANI.H, (2001). Espaces publics à Ouargla, essai sur les espaces publics dans une ville saharienne, mémoire de magistère, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme « EPAU », Alger.

³⁵ Bertrand (M-J) et Listowski (H) : Les places dans la ville, Ed. Dunod, Paris, 1984, p1

Les places dans la ville jouent un rôle de repère du fait qu'elles sont souvent situées sur des points de convergence. Donc leurs formes sont aussi importantes que les activités qu'elles abritent. Elles ont une forme purement géométrique ou non, grandes ou petites, plates ou en pentes, etc., cela dépend de plusieurs critères.

La situation qu'occupe une place dans le tissu urbain d'une ville influe sur la forme qu'elle pourra prendre. La morphologie du site est un autre élément à prendre en considération lors des opérations d'aménagement. La forme d'une place ou placette peut dépendre tout simplement – et c'est souvent le cas – des goûts esthétiques du concepteur.

Les jeux de lumières et d'ombres, les textures des façades des immeubles, la hauteur des constructions entourant la place, etc. sont autant d'éléments intervenant sur sa forme. « Moins que l'étendue au sol, c'est la relation entre les dimensions horizontales et verticales qui déterminent la taille d'une place »³⁶

On peut dire que les formes des places publiques sont liées à la lecture que peut avoir chacun de nous d'un espace donné et des ambiances dans ce lieu. En effet une place remplie de monde paraîtra sûrement plus petite que lorsqu'elle est vide. Les paysages perçus à travers différents parcours dictent notre lecture de la forme d'une place.

II-5-3-L'aspect émotionnel :

La place publique possède un aspect émotionnel, à travers les sensations et les réactions psychologiques qu'elles produisent chez l'utilisateur selon :

- La manière de la pratique de cet espace sous différentes formes ;
- Les éléments composants de cet espace et qui ont un effet psychologique sur l'utilisateur.
- Le temps de l'utilisation de l'espace (l'utilisation diurne sous la lumière du jour diffère de l'utilisation nocturne sous la lumière artificielle) ;
- La qualité des ambiances existantes dans cet espace.

II-5-4-L'aspect informationnel :

La place est aussi un espace informationnel. Le caractère publicitaire de la place ne doit pas être négligé. C'est par rapport à cet élément que des usagers ont tendance à préférer une sur l'autre. La signalétique dans ces espaces est une autre source d'information ; elle nous

³⁶ Bertrand (M-J) et Listowski (H) : Les places dans la ville, Ed. Dunod, Paris, 1984, p 9

renseigne sur une partie de la ville et nous guide à travers ses quartiers. La communication dans les places fait partie de l'information dans ces lieux.

Ces critères nous donnent un aperçu de ce que doit être une place. Sa position et ses rôles font d'elle un élément important dans la composition urbaine. Ils contribuent à créer des places pleines de vie comme elles l'étaient autrefois.

II-6-La morphologie de la place :

II-6-1-la Forme :

La place publique possède une diversité de formes selon leur situation dans le tissu urbain, comme il y a des places avec une forme régulière (carrées, triangles rondes...etc.), on trouve aussi certaines places qui ne peuvent être classées dans les différents types géométriques, elles sont des places de forme irrégulière, il s'agit des places qui se sont constituées à travers l'histoire.

A-La place triangulaire : ces formes fréquentées dans les cités du moyen âge, cette place se situe dans une ville de plan irrégulier à la rencontre de deux vois en oblique embranchement « Y ».

B-La place rectangulaire ou carrée : c'est le cas le plus fréquent, elle est généralement une conséquence de l'urbanisme. Ainsi était l'agora des cités hellénistiques telle que l'agora de Milet à Paris ; les places de l'hôtel de ville....etc.

C-La place circulaire : la place circulaire n'apparaît pas avant le XVI^{ème} siècle. Par exemple : la place Belle Alliance à Berlin en Allemagne. Généralement une place de forme circulaire a plus de chance d'affirmer son identité, et ce en raison de la cohérence infaillible de son contour. Pour cette forme on peut trouver une variété des formes comme les places ovales, et les places semi-circulaires.

Pour décrire une place on fait référence à sa forme (régulière ou irrégulière, grande ou petite...etc.). Et afin de mieux comprendre ces variations formelles, KRIER.R nous a proposé un travail typologique sur les places reposant sur les 3 formes précédentes. (Voir figure n°28).

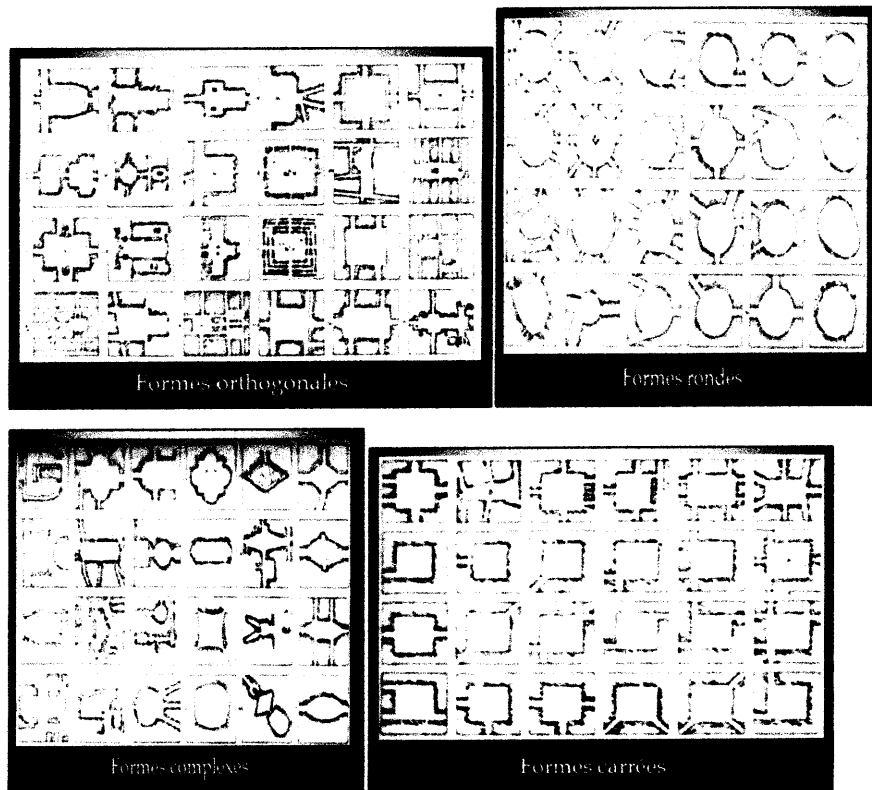


FIG 15 : La typologie de places.

Source: KRIER,R, 1975.

II-6-2-Les dimensions d'une place :

Vitruve définit les dimensions d'une place publique comme suit : la grandeur des places publiques doit être proportionnée à la population de peur qu'elles soient trop petites si beaucoup de personnes y ont affaire ou qu'elles ne paraissent trop vastes si la ville pas fort peuplée. Pour en établir la largeur ; il faut diviser la longueur en trois parties et en prendre deux, par ce moyen la forme en sera longue et cette disposition sera bien plus commode pour y donner des spectacles.

- les dimensions doivent être appréciés par rapport au contexte urbain ou à celui de quartier (immensité de la place de concorde 240m x 360m), d'autre part les dimensions moyennes des grandes places dans les anciennes villes sont 140m de longueur et 60m de largeur, et que la dimension minimale de la place doit être égale à la hauteur du bâtiment principal et sa dimension maximale ne doit pas excéder deux fois hauteur si elle n'est pas justifiée par la forme, la fonction et le type du bâtiment.³⁷

II-6-3-l'insertion dans le site :

³⁷ ALLAIN,R, (2004). Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville, édition Armand colin. Paris. P112.

La situation qu'occupe une place dans le tissu urbain d'une ville influe sur la forme qu'elle pourra prendre. La parcellaire présente trois types de rapports avec l'espace de la place :

A-Répartition parcellaire adapté à la disposition générale du quartier (aucune influence de la place sur le site)

B-Répartition parcellaire commune avec le quartier et la place (grande influence de la place par une disposition spécifique)

C-La place est une entité spécifique et personnalisée, différente et bien repérable.³⁸

II-6-4-la place: une boîte :

Nous ne pouvons décrire la forme d'une place uniquement du point de vue de critères géométriques, mais il faut prendre en compte trois éléments essentiels déterminants de la place : le sol, le plafond et les parois , « Du point de vue de la forme, la place est une boîte, boîte à chaussures, boîte à chapeau, boîte ronde, ovale, rectangulaire ou carrée ; une boîte plus ou moins trouée ou pleine, ouverte ou fermée mais elle a toujours comme toutes les boîtes, un fond, plusieurs cotés et un couvercle. »³⁹.Un toit immatériel haut et lumineux, un plancher peut être plat ou incliné, des parois lisses ou sculptés, avec des ouvertures plus ou moins grandes.

II-6-5 la place ouverte et la place fermée :

L'ouverture et/ou la fermeture d'une place publique dépend de la disposition et la visibilité des voies d'accès.⁴⁰ De cela une place est définie par la configuration des surfaces qui la constituent.

II-6-6-les éléments constitutifs d'une place publique :

La place publique est composée d'un ensemble d'éléments constitutifs, qui participent à la création de son propre image, le choix de ces éléments doit être dans le but de répondre aux besoins des usagers, parmi ces éléments on cite :

A- Le mobilier urbain :

³⁸ Bertrand M.J, Listowski H., Les places dans la ville, Ed. Dunod, paris, 1984.p67

³⁹ Bertrand M.J, Listowski H., Les places dans la ville, Ed. Dunod, paris, 1984.p68

⁴⁰ ALLAIN.R, (2004). Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville, édition Armand colin. Paris. P115.

Le mobilier urbain est un élément très important dans le cadre de l'étude de la place publique, c'est un élément qui fait partie de leur décor, et qui à travers lui on peut expliquer l'usage de cette place, et parfois un changement du mobilier urbain peut affecter l'utilisation ainsi que l'image de la place.

B -le bâti :

Une composante très importante de la place publique, il est considéré comme une limite verticale qui lui assure une lecture particulière. La continuité et la discontinuité, les couleurs, les matériaux, la texture des constructions influent notre perception de cet espace, et qui peuvent nous donner une idée sur le type de cet espace. Les dimensions de la place dépendent fortement du rapport entre sa largeur et la hauteur des constructions qui l'entourent, le changement de ce rapport peut engendrer le changement des caractéristiques de cet espace.⁴¹

C-le sol :

Il joue le rôle de la limite horizontale de l'espace public, son revêtement et sa texture peuvent affecter l'utilisation. Le traitement du sol dépend du type de cet espace, et de son environnement.

-Le revêtement : matériau dont on recouvre le sol, notamment les chaussées et les trottoirs, et sa mise en œuvre, à des fins de commodité, de circulation, de protection ou d'esthétique, et pour éviter la dégradation du sol, la poussière et la boue. il existe deux types :

-Le revêtement minéral : il s'agit du revêtement coulé, du pavage et du dallage... ;

-Le revêtement végétal : il s'agit du revêtement par la végétation comme le cas des jardins.

II-7-Le dysfonctionnement de l'espace public (la place publique) :

Un problème primordial qui lui confrontent les différents facteurs de l'espace public (les concepteurs, les aménageurs, les maitres d'ouvrages et bien sur les usagers), ce problème souvent produit le déclin de ces espaces, plusieurs éléments participent à la production de dysfonctionnement de l'espace public et particulièrement la place publique, parmi ces éléments on cite :

-L'insécurité est le premier facteur responsable sur le dysfonctionnement des espaces publics, ce sont les jeunes qui sont généralement stigmatisés comme fauteurs d'insécurité,

⁴¹ MAZIANI.H, (2001). Espaces publics à Ouargla, essai sur les espaces publics dans une ville saharienne, mémoire de magistère, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme « EPAU », Alger.

surtout dans des espaces dont le statut est incertain, tels que les entrées des immeubles, (généralement les lieux de passage les espaces de proximité) où s'assemblent les jeunes, des jeunes qui sont omniprésents dans ces espaces collectifs grâce aux différents facteurs (comme le chômage, l'abandon de l'école, la démission des parents...), cette omniprésence engendre un dysfonctionnement de ces espaces, les habitants voir les usagers de l'espace préfèrent de ne pas s'occuper par ces espaces afin d'éviter les problèmes qui peuvent les rencontrer avec ces gens.

-Quelques espaces publics de la ville traditionnelle confrontent la problématique tradition modernité, de ce fait, ils sont exposés à la marginalisation ;

-La dégradation de quelques places due au manque de l'entretien, les rend comme des espaces parasites à l'intérieur de la ville, des espaces vides, non utilisés, autrement dit des espaces considérés comme des points noirs dans la ville ;

-L'implantation des places publiques entièrement exposés au sol il, non aménagés et non plantée, ce qui engendre la marginalisation de ces types d'espaces non fréquentés pendant les périodes chaudes notamment dans les régions arides et semi arides.

II-8-la perception de la place (La lecture d'une place):

La place est un élément important de notre lecture d'un paysage. Elle a un rôle important dans l'organisation de la perception de l'espace car elle constitue un point de repère physique de la ville, la perception résulte de la répétition des impressions visuelles reçues lors d'un parcours urbain induit une série d'images qui ont un rôle dans la formation des modes de pratique de cet espace. ⁴² La perception de la place publique se fait en plusieurs manières :

II-8-1-Par la situation générale :

On peut percevoir les places publiques à cause de leur situation dans le tissu urbain :

-Comme points de divergence de plusieurs axes ou plusieurs chemins (la place de l'étoile) ;

-Elle peut être traversée par des axes importants (la place des victoires) ;

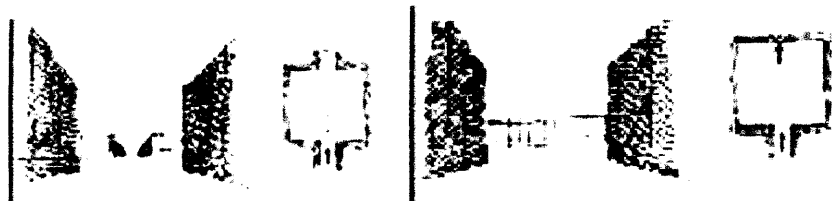
-Comme elle peut être loin des axes principaux (place des Vosges) et engloutie dans le tissu urbain.

II-8-2-Par les arrivées :

La manière d'accéder à la place est un élément qui peut influencer la façon dont celle-ci est lue dans la ville, Ces accès mettent en valeur différentes parties, et dirigent notre vision

⁴² Bertrand M.J, Listowski H., Les places dans la ville, Ed. Dunod, paris, 1984.p70

vers certains aspects, les arrivées soient frontales, axiales, en biais, ou latérale. (Voir figures n°29, 30).



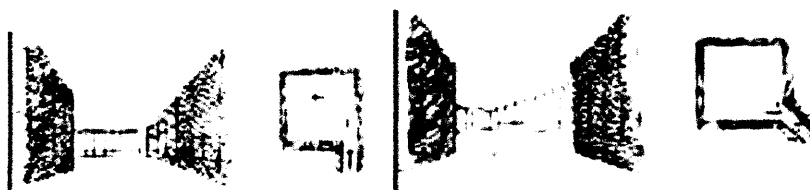
L'arrivée sur un axe qui traverse

L'arrivée frontale sur une paroi

C'est l'axe qui domine

FIG 16 : La perception de la place par les arrivées

Source: BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, (1984)



L'arrivée latérale

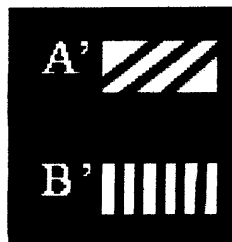
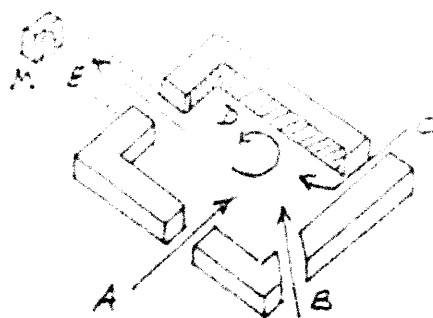
L'arrivée de biais

L'invitation à la découverte de la place

La dominante : l'espace de la place

FIG 17 : la perception de la place par les arrivées

Source: ALAIN.R.2004.



A: perception frontale de A' (façade urbaine)

B: perception de biais de plusieurs parois (A' et B') des angles et des ouvertures (C et E)

C: perception latérale incomplète.

D: perception centrale, parcours visuel circulaire.

E: perception sur les éléments extérieurs (avenue ou monument situées ou non sur l'axe)

FIG 18 : la perception de la place par les arrivées

Source: ALAIN.R.2004.

II-8-3-Par la toile de fond sur le paysage environnant :

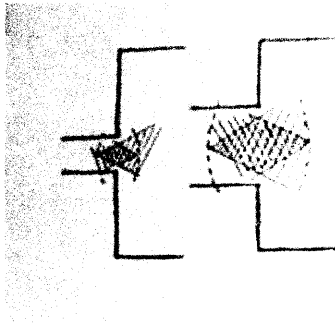
Lecture à travers le parcours : dans ce cas la perception se fait de l'intérieur de la place, et qu'elle est liée de sa forme et son vécu, un ensemble des éléments mobiles et immobiles manifeste dans la perception de l'espace, la nature du sol, la continuité et la discontinuité des façades qui l'entourent, leur homogénéité et hétérogénéité, leur transparence ou opacité, la nature et le nombre des éléments qui meublent l'espace...etc.

Même si nous sommes à l'intérieur de la place, notre perception se diffère selon notre point d'observation :

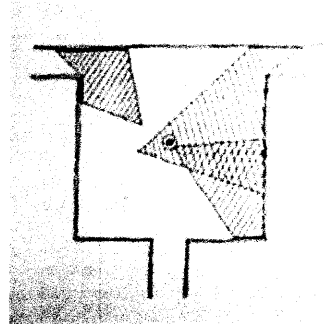
-Point de vue frontale : détermine les relations visuelles dedans- dehors de la place

-Point de vue centrale : cette position nous oblige de faire tourner la tête pour qu'on puisse compléter notre observation, mais cette position nous donne le sentiment le plus fort d'être dedans.

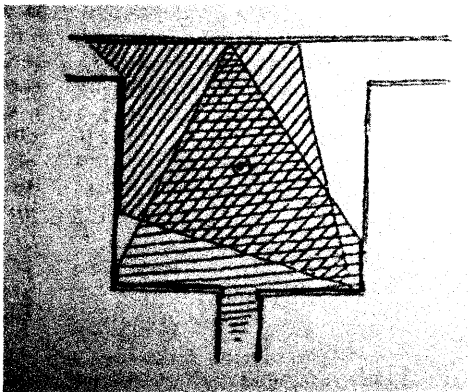
-Point de vue latéral : ça nous permet d'avoir une vision presque globale sur l'espace, mais elle ne soit jamais complète. (Voir figure n°19).



Relation visuelle dedans -dehors



Point de vue central



Point de vue latéral Les visions les plus globaux

FIG 19 : la perception dedans la place.

Source: BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, (1984).

II-8-4- d'autres éléments en relation entre eux influent sur notre perception de la place, l'un de ces éléments est constat (c'est l'angle de vue) et les deux autres éléments peuvent changer (l'horizon et notre vitesse de mouvement). Plus l'horizon est haut plus que la

vision est vaste, plus la vitesse augmente plus notre lecture s'affaiblie.⁴³

Conclusion :

Parler de la place publique nécessite une interrogation approfondie sur ses caractéristiques, dimensions et différentes lectures, elle possède plusieurs qualités et abrite plusieurs fonctions, comme elle dégage des différentes formes et reflète des divers symboles. Certes elle joue le rôle d'un élément important dans la lecture de la ville, et constitue un point de repère physique qui organise notre perception de l'espace dans la ville.

La place publique n'est pas une création récente, c'est une forme urbaine qui naissait avec les premiers établissements humains. Elle est présente depuis la naissance de l'Agora grecque (un espace public par excellence), puis le Forum romain (qui présente l'influence romaine par la ville grecque), jusqu'aux monuments médiévaux où la place prend le rôle fonctionnel autour de laquelle se regroupent les monuments. Passant par les places de la Renaissance qui sont destinées à servir et mettre en valeur les bâtiments publics et à constituer un décor, la place de cette époque cesse de jouer le rôle fonctionnel et elle fait retour pour jouer le rôle d'un œuvre artistique. Arrivant aux jardins de la ville classique, un nouveau type de places apparaît qui est la place royale. Dans la première moitié du 20ème siècle, la théorie de la charte d'Athènes apparaît et portait avec elle des changements au niveau des fonctions, de l'habitat et de circulation, et comme conséquence de ça la place publique perdait toute qualité physique, sociale et symbolique.

⁴³ Bertrand M.J, Listowski H., Les places dans la ville, Ed. Dunod, paris, 1984.p73

CHAPITRE 03:

LA NOUVELLE TENDANCE • PLACE PUBLIQUE DURABLE•

Introduction :

Dans ce chapitre, d'abord en premier lieu on va étudier le développement durable comme concept, principes et objectifs. Puis la ville durable comme concept, enjeux et objectifs, et d'autres paramètres, et le concept de la place publique durable.

III.1. Le développement durable :

III.1.1. Le concept de développement durable :

Souvenons-nous qu'à l'origine, «le concept de " développement durable "ou "développement soutenable", anglicisme tiré de Sustainable development -to sustain = soutenir, supporter-) devait réconcilier croissance sociale, développement économique, et protection des ressources naturelles et de l'environnement.

Il s'agissait donc clairement de veiller à un développement harmonieux coïncidant avec les besoins de toute une société, tout en veillant à ne pas porter préjudice, par des pratiques non pertinentes, aux générations futures.

Cette définition a été affinée, considérant que le développement durable consistait à « améliorer les conditions d'existence des communautés humaines, tout en restant dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes. »¹.

Selon la définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland , le développement durable est :

« Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

Le développement durable est une réponse de tous les acteurs (États, marché, société civile) pour reconsidérer la croissance économique à l'échelle mondiale afin de prendre en compte les aspects écologiques, environnementaux et socio- humains du développement.

Il s'agit aussi, en s'appuyant sur de nouvelles valeurs universelles (responsabilité, participation et partage, principe de précaution, débat, innovation, ...)

¹ Partrice GENET. Présidente de la commission développement durable de l'ordre des architectes

d'affirmer une approche double :

Dans le temps : nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre toute en assurant la pérennité pour les générations futures.

Dans l'espace : chaque humain a le même droit aux ressources de la Terre (principe de destination universelle des biens).

De nombreuses autres définitions ont été proposées qui ont surtout mis en évidence la difficulté de satisfaire simultanément et en tout cas, sans dégâts collatéraux, les besoins légitimes des citoyens, des peuples, des entreprises, des organisations associatives, etc.

Le développement durable n'est pas une science exacte, un recueil de recettes qu'il suffirait d'appliquer ou systématiser, mais bien une démarche de progrès continue, faite de projets pilotes, de remises en causes et de recherches permanentes.²

III.1.2 Historique, chronologie et concept de l'évolution du développement durable :

La dégradation du milieu naturel et les modifications climatiques actuels sont directement liées aux activités humaines. La remise en cause du modèle économique des pays industrialisés a été exprimée pour la première fois en 1968 lors de l'Appel du

Club de Rome. Ce groupe international d'intellectuels a publié en 1972 le célèbre

Haut à la croissance, pour affirmer la nécessité d'associer la protection de la nature au développement économique. Le premier sommet des notions unies sur l'homme et l'environnement a eu lieu la même année à Stockholm.

C'est de cette époque que date la création de la plupart des ministères de l'environnement. Après une consultation internationale, madame Brundtland, premier ministre norvégien, a préparé un rapport intitulé «Notre avenir à tous»«Our common futur», en 1987. C'est ce texte essentiel qui a introduit la notion de développement durable (sustainable développement).

En 1992, les chefs d'Etats présents au sommet de la terre à Rio de Janeiro se sont engagés à rechercher ensemble les voies d'un «développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à reprendre aux leur».

La notion de développement durable exprime une prise de conscience des risques

² KESSOURI, A ; AMOURA, T ; BOUCHAIR, CH ; l'urbanisme à l'épreuve de la durabilité : projet pour un éco quartier à l'entrée Ouest de la ville de jijel ; p6

environnementaux, mais c'est aussi un projet de société qui cherche à concilier des critères écologiques, économiques et sociaux.

Les agendas 21 :

Les principes de la déclaration de Rio sont associés à un programme de développement pour le XXI^e siècle, appelé Actions 21 ou Agendas 21.

Ces engagements ont une dimension sociale et économique : maîtrise de la démographie, protection sanitaire, modification des modes de consommation et promotion d'un modèle urbain viable. Ils prévoient aussi l'intégration des préoccupations écologiques dans les processus de prises de décision.³

Les engagements de Kyoto :

Si le sommet de Rio avait une dimension sociale et culturelle qui a marqué les esprits, celui de Kyoto, en 1996, avait une vocation plus opérationnelle. Les pays industrialisés doivent mener parallèlement trois types d'actions :

- Réduire la consommation d'énergie ;
- Remplacer les énergies fossiles par des énergies renouvelables ;
- Stocker de carbone.

La conférence de la Haye en 2002 :

A réuni les diplomates de 180 pays pour finaliser les modalités du protocole de Kyoto. Ce sommet s'est soldé par un échec, causé entre autre part les divergences entre l'Europe et les États-Unis sur les puits de carbone.

Une nouvelle rencontre internationale, intitulée «Rio+10», est prévue en 2002 à Johannesburg.

En 2005: Building Tokyo.

III.1.3. Développement durable : principes, objectifs et cibles :

Le développement durable constitue une véritable nécessité pour un développement humain tenant compte des dimensions économiques, sociales et environnementales. A ces trois dimensions se greffe la dimension démocratique (participation citoyenne). Concrètement, cela signifie que les prises de décision

³ KESSOURI, A ; AMOURA, T ; BOUCHAIR, CH ; l'urbanisme à l'épreuve de la durabilité : projet pour un éco quartier à l'entrée Ouest de la ville de jijel ; p8

doivent intégrer les 3 objectifs :

a- Les objectifs de développement durable :

a.1. L'efficacité économique :

Replacer le développement d'activités au service des besoins humains, en privilégiant la création d'emplois et le respect de l'environnement. Cela signifie notamment une utilisation efficace des ressources naturelles, financières et humaines ; une efficacité économique non seulement pour l'investisseur, mais également pour la collectivité toute entière (réflexion sur les coûts globaux, les externalités sociales et environnementales...);

a.2. L'équité entre les nations, les individus et les générations :

Elle vise à permettre la satisfaction des besoins essentiels des communautés humaines présentes et futures et l'amélioration de la qualité de vie, et ce, notamment, par l'accès pour tous à l'emploi, à l'éducation, aux soins médicaux et aux services sociaux, à un logement de qualité, ainsi que par le respect des droits et des libertés de la personne, et par la participation, pour l'ensemble des groupes de la société, aux différents processus de prise de décision.⁴

a.3. L'intégrité écologique :

Il s'agit d'intégrer, dans l'ensemble des actions des communautés humaines, la préoccupation du maintien de la vitalité et de la diversité des gènes, des espèces et de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques, et ce, notamment, par des mesures de protection de la qualité de l'environnement, par la restauration, l'aménagement et le maintien des habitats essentiels aux espèces ainsi que par une gestion durable de l'utilisation des populations animales et végétales exploitées.

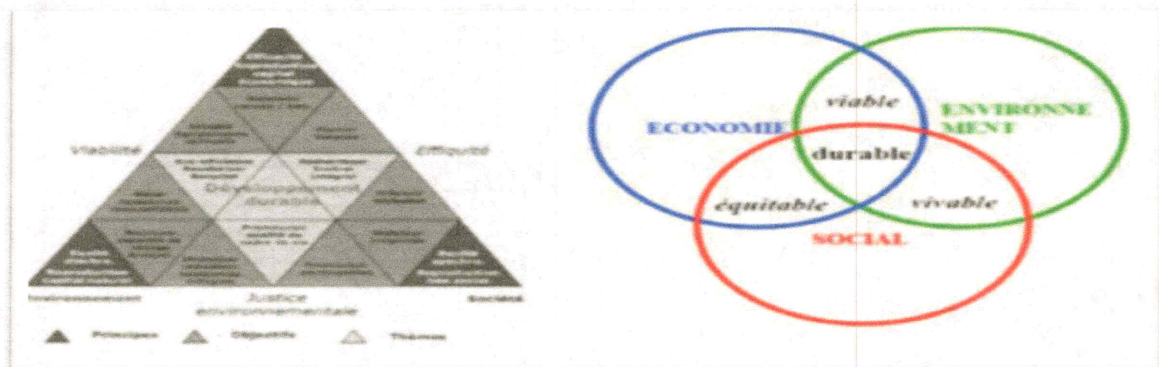


Figure1 : le triangle du développement durable

Figure 2 : les trois dimensions de développement durable

⁴ KESSOURI, A ; AMOURA, T ; BOUCHAIR, CH ; l'urbanisme à l'épreuve de la durabilité : projet pour un éco quartier à l'entrée Ouest de la ville de jijel ; 9

Des nouveaux objectifs pour le développement durable

- La mixité social et fonctionnel : Améliorer la diversité de la population et des fonctions;

- La solidarité social : Maitriser l'inégalité social ;

- Lien social : Renforcer le lien social et la participation des citoyens dans le cadre de décision

- Maintenir la capacité de charge écosystème ;

- Préserver et valoriser l'héritage et conserver les ressources ;

- Améliorer la qualité de l'environnement local ⁵

b. Principes de développement durable :

Le développement durable constitue une véritable nécessité pour un développement humain tenant compte des dimensions économiques (améliorer l'efficacité économique), sociales (améliorer l'équité sociale et lutter contre l'exclusion et la pauvreté) et environnementales (maintenir l'intégrité de l'environnement). A ces trois dimensions se greffe la dimension démocratique (participation citoyenne). A ces dimensions du développement, se superposent une série de principes indissociables de la mise en œuvre du développement durable.

Parmi ces principes du développement durable, six peuvent être considérés comme fondamentaux:

b.1. Principe d'efficacité économique

Réfléchir sur le coût global, intégrer tous les coûts externes sociaux et environnementaux dans l'évaluation des projets d'investissement.

Retenir des solutions économiquement efficaces non seulement pour l'investisseur, mais aussi pour la collectivité toute entière.

b.2. Principe d'équité sociale

Mise en œuvre:

- du principe d'équité intergénérationnelle: les besoins du présent doivent être

⁵ KESSOURI, A ; AMOURA, T ; BOUCHAIR, CH, op.cit, p10

satisfaits sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

•du principe d'équité intra-générationnelle: chaque individu a droit à accéder à un certain niveau de développement quel que soit le lieu où il vit dans le monde.

b.3. Principe d'efficacité environnementale :

Préserver les ressources non renouvelables, en particulier économiser l'énergie et les matériaux dont la production et l'usage sont sources de pollution et encourager le recours aux ressources renouvelables «préservation de l'écosystème».

b.4. Le principe de solidarité dans le temps intégrant une vision à long terme et dans l'espace :

Prise en considération de l'impératif de partager équitablement les richesses entre tous les habitants de la planète et une prise en considération de la contribution de l'action locale sur les enjeux mondiaux comme par exemple sur la lutte contre l'effet de serre⁶.

B.5. Principe de globalité

Prise en compte de l'impact des décisions aux différentes échelles territoriales, du local au planétaire.

Réflexion sur la subsidiarité des décisions, qui doivent être prises au niveau le plus approprié par les personnes ou organisations directement concernées ;

b.6. Principe de gouvernance

Participation des habitants, des usagers et des acteurs socioéconomiques à la définition des objectifs d'un projet, à la formulation du problème, à la définition de la stratégie. « La bonne gouvernance assure que les priorités politiques, sociales et économiques sont fondées sur un large consensus dans la société et que les voix des plus pauvres et des plus vulnérables sont au cœur du processus de décision sur l'allocation des ressources pour le développement ».

III.2. Relation entre la ville et le développement durable :

III.2.1. La ville et le développement durable :

⁶ KESSOURI, A ; AMOURA, T ; BOUCHAIR,op.cit , p11

La ville concerne la majorité de la population (80%) même si beaucoup de ces urbains vivent à la périphérie des agglomérations, sur les marges entre ville et campagne.

La ville d'aujourd'hui n'est même plus une agglomération mais une aire et même une " région " urbaine, éloignée de la ville classique, avec son centre bien délimité, ses faubourgs et ses campagnes avec villages et champs alentours. Ville et campagne aujourd'hui ne peuvent plus être considérées de manière autonome même si la dichotomie reste forte sur le plan symbolique.

III.2.2 quelle ville se développe aujourd'hui ?

Pour de nombreux observateurs, plusieurs phénomènes concourent à la dégradation de la vie urbaine en relation avec le jeu foncier et le marché du logement :

- D'une part, l'extension de l'urbanisation et le développement des périphéries pavillonnaires ainsi que le mitage des paysages ruraux qui en résulte, dans une période de reconstruction et d'élaboration des grands ensembles ;
- D'autre part, le développement de la mobilité et, donc, d'un paysage d'infrastructures, physique et sensoriel,
- Enfin, le durcissement de la tendance à la concentration spatiale de populations homogènes sur le plan social.

Ces phénomènes aboutissent à une ville difficile à décrire, une ville émergente parfois qualifiée d'éclatée . Cette ville fait l'objet de nombreuses critiques dans le cadre de la " ville durable ". Certes, il importe via l'urbanisme réglementaire de contrôler voire d'optimiser en développant des méthodologies globales certains développements de cette ville jugée indésirable en particulier quand cela touche à des aspects environnementaux plus globaux comme " l'effet de serre ". Il importe aussi, parallèlement, d'évaluer, les coûts et les bénéfices sociaux, individuels et écologiques, d'un tel urbanisme. On observe aussi la naissance d'une mosaïque de milieux urbains.

Si la ville actuelle accumule et exporte des nuisances, des risques et des pollutions, ajoute à la destruction des paysages, contribue aux dysfonctionnements multiples y compris sociaux, au point que le développement actuel se révèle lourd de contreparties, elle propose aussi des lieux de vie qui ont leur caractère propre, dont la qualité de vie est à renforcer.⁷

⁷ KESSOURI, A ; AMOURA, T ; BOUCHAIR, CH ,op.cit,p28

De ce point de vue, on ne peut espérer une ville « vivable » qu'à condition d'intégrer les revendications des habitants se manifestant au travers de désirs d'habiter. Celles-ci sont bien sûr contradictoires, notamment du fait des contraintes économiques qui pèsent lourd dans la fabrication de l'urbain, mais peuvent aussi participer de la requalification écologique des espaces urbains.

Ainsi, toute recherche sur l'écologie urbaine est-elle complexe et intègre des demandes sociales en matière de qualité de vie.

III.2.3. Les villes durables, émergence de concept :

Le concept de ville durable est très récent. C'est en effet dans les années 90 que cette notion va apparaître notamment grâce à deux événements.

Établissements Le premier est le lancement d'un programme par le Centre des Nations Unies pour les Humains qui s'intitule « Cités durables ». Il est « destiné à accroître les capacités de planification et de gestion environnementales des pouvoirs municipaux des pays en voie de développement. ».

Le second est la création du Conseil International pour les Initiatives Locales en Environnement (ICLEI) qui vise à « sensibiliser les collectivités locales de toute la planète à l'environnement et au développement durable et à soutenir la constitution d'un réseau de ville œuvrant pour le développement durable. »

Avec le Sommet de la Terre à Rio en 1992, nous voyons apparaître le concept des « Agendas 21 ». Ces « cahiers du développement durable » sont la base pour agir concrètement afin de réorienter nos villes vers une gestion plus durable. C'est ces documents qui permettent la mise en pratique des concepts prônés par le développement durable.

En 1994, se tient la première conférence européenne sur les villes durables à Aalborg qui va permettre de rédiger la « Charte d'Aalborg ». Celle-ci prône alors la notion d'éco urbanisme et remplace en quelque sorte celle d'Athènes basée sur le fonctionnalisme. Elle a ainsi pour but d'encourager les villes à appliquer les principes de l'urbanisme durable afin d'agir au niveau local et de permettre l'adoption de principes environnementaux importants. Cette charte constitue un contrat que les villes passent entre elles et qui exige des efforts importants de la part des collectivités publiques. Elle met aussi l'accent sur l'importance de la participation de la population aux projets urbains ainsi que sur le caractère flexible de celui-ci.

Plusieurs conférences sur les villes durables ont lieu ensuite avec le même objectif d'appliquer aux villes les principes du développement durable.

III.2.4 Qu'est-ce qu'une ville durable, quels sont ses enjeux ?

De par sa forme, son fonctionnement et ses dynamiques actuels, « la ville n'est pas durable. Cependant elle peut contribuer à la durabilité ».

Par définition, une ville durable est une ville qui répond au critère du développement durable. D'un point de vue général, cela veut dire qu'elle fait des efforts particuliers au niveau du social, de l'économie et de l'environnement afin qu'elle puisse se développer correctement sans altérer les chances de développement et les besoins des générations futures.

Plusieurs paramètres font qu'une ville peut être considérée comme durable ou non.

Tout d'abord, une ville durable se veut faible consommatrice d'énergie. Pour cela, elle axe son développement sur les énergies renouvelables. Des normes de construction sont alors appliquées aux bâtiments.

De plus une ville durable ne doit pas ou peu avoir recours aux énergies fossiles polluantes afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre, en particulier le CO₂.

C'est pour cela qu'elle est notamment attentive au cycle énergétique de la ville et essaie par exemple d'optimiser le tri et le recyclage des déchets afin de les revaloriser en extrayant de l'énergie pour un chauffage à distance. Aussi, elle privilégie les modes de transport non polluants et concentre ses efforts sur les transports en commun plus performants et moins gourmands en espace⁸. La planification intégrée entre urbanisation et transport est alors primordiale afin de ne pas développer la ville de façon incohérente.

De la même manière, la ville durable applique le principe de « construire la ville sur la ville » en réaffectant par exemple des friches industrielles ou d'anciens bâtiments et en revitalisant les centres. La ville durable se veut aussi « flexible » et « adaptable » .

Afin de ne pas remplir qu'une fonction momentanée mais être au contraire capable de s'adapter aux changements tant fonctionnels que sociaux.

Au niveau du social justement, ces villes s'engagent à fournir des services sociaux de qualité afin que ses habitants aient un niveau de vie adéquat. Un accent particulier est mis sur la culture, la formation ainsi que sur la qualité des espaces publics qui favorisent les

⁸ KESSOURI, A ; AMOURA, T ; BOUCHAIR, CH op.cit,p31

rencontres, la cohabitation et les rapports sociaux en général. L'étude de l'espace urbain sous l'angle de la justice environnementale permet aussi d'appréhender les inégalités sociales en relation avec les caractéristiques du territoire.⁹

Nous pouvons alors relever ici que l'aménagement du territoire apparaît comme une variable d'harmonisation majeure des objectifs sociaux et environnementaux.

Un enjeu primordial des villes durables est aussi celui de contenir l'étalement urbain en densifiant l'espace bâti existant, cela afin d'une part de conserver les terrains encore vierges de constructions et de préserver la nature environnante et d'autre part de ne pas accroître le taux de trafic individuel motorisé par une augmentation incontrôlée de la mobilité.

D'un point de vue environnemental, elles essaient aussi de créer des réseaux écologiques qui permettent à la nature de s'établir en ville tout en améliorant la qualité de vie des citoyens.

Au niveau politique, la participation de la population est vivement sollicitée lors de nouveaux projets urbains afin de répondre aux attentes des habitants et ainsi de développer au mieux la ville.

De plus, il est aussi important de relever qu'au niveau politique, la ville durable nécessite une concertation importante des différents acteurs politiques afin de collaborer efficacement pour une gouvernance commune.

Mais la ville durable n'existe pas encore véritablement. En effet, les villes ayant évolué sur la base de la ville historique vers des villes axées sur les transports individuels motorisés, nous pouvons aujourd'hui seulement constater des essais ou des désirs de ville durable au travers des éco quartiers ou des quartiers durables.

- Une ville durable est une ville capable de se maintenir dans le temps et de garder sa propre identité. Mais pour se projeter dans le futur, la ville doit se ressourcer dans son passé. C'est en effet le maintien de la spécificité culturelle, géographique, historique et écologique de chaque ville qui permet de garantir son dynamisme sur le long terme.

- Une ville durable doit garantir une bonne qualité de vie en tous lieux et à tous ses citoyens. Cette nécessité peut être facilitée par une (ré) organisation du territoire urbain s'appuyant sur une mixité sociale et fonctionnelle favorisant l'émergence de nouvelles proximités : commerces et services de proximité, nature et loisirs de proximité,

⁹ KESSOURI, A ; AMOURA, T ; BOUCHAIR, CH ,op.cit, p32

proximité entre les différentes cultures de la ville, entre les groupes sociaux et entre les générations. Cette proximité permet de diminuer la mobilité contrainte et contribue ainsi à la baisse des coûts publics engendrés par le fonctionnement de la ville contemporaine.

- Une ville durable est avant tout un programme politique s'inspirant de l'Agenda 21 visant à réduire les disparités sociales et les dégradations écologiques en considérant les impacts du développement urbain à plusieurs échelles spatiales (du local au global) et temporelles (présent – futur). Il s'agit en somme de ne pas exporter les coûts du développement urbain sur d'autres populations, générations ou sur les écosystèmes.¹⁰

III.3. place publique durable :

III.3.1. Les places publiques durables :

Une place publique « durable », compte tous les critères sociaux et économiques pourtant primordiaux dans la conception d'une place publique. En effet, les contradictions qui traversent ces places sont dues à une recherche de compétitivité et de performance environnementales, qui place au second rang les critères sociaux et culturels, tout en ne répondant que partiellement de fait aux défis écologiques globaux.

Une place publique durable vise donc à concilier les enjeux environnementaux, sociaux et économiques, comme le veut la sphère du développement durable.

III.3.2. Les domaines de la conception des places publiques durables :

A. Espace :

Où ce qui caractérise un aménagement durable de la place publique dans son rapport à l'environnement au sens large : présence de la nature, appropriation par les habitants, opportunités d'échanges sociaux, place de l'écomobilité, qualité de vie.

B.Energie :

Où l'ensemble des applications pour réaliser une place publique (en ce compris sa fonction de desserte) à faible consommation énergétique, impliquant la maîtrise des besoins (à la mise en œuvre ET à l'utilisation) ainsi que le choix des systèmes et des sources énergétiques pour y satisfaire.

C.Eau :

¹⁰ KESSOURI, A ; AMOURA, T ; BOUCHAIR, CH,op.cit, p33

Où les moyens d'une gestion intégrée des eaux pluviales pour mieux inscrire un aménagement dans le cycle de l'eau.

D.Matière :

Où les actions à mener depuis le choix écologique des matériaux jusqu'à la prévention et la gestion des déchets pour réaliser un espace public qui tout au long de son cycle de vie prenne en considération le caractère fini des ressources.

E. Santé et confort:

Où l'ensemble des dispositions qui rend la place publique convenant aux usages en termes de santé, de confort et de configuration de l'espace pour un plaisir d'y vivre renouvelé.¹¹

III.3.3 Les enjeux et les objectifs de la conception durable des places publiques durable :

L'infrastructure peut être considérée comme le socle de l'espace. Garantissant l'attractivité, l'adaptabilité, l'évolution et l'éco responsabilité, elle est au cœur de la problématique urbaine. Mais une bonne infrastructure ne suffit pas. La conception des projets en concertation avec les populations, leur gouvernance (publique, privée, mixte) constituent des enjeux essentiels pour le développement des places publiques et leur appropriation par les usagers. Des enjeux auxquels s'ajoute le financement, avec la mise en place de dispositifs, ouvrant de nouvelles modalités d'actions.

A. Au niveau environnemental :

La réduction de l'empreinte écologique et la rencontre des enjeux environnementaux :

La programmation d'une place publique durable ne se limite pas à la réduction de l'empreinte écologique. D'autres paramètres environnementaux et écologiques plus larges sont à la base de la réflexion sur les places publiques durables :

- la gestion des eaux pluviales (pour prévenir la rareté mais également pour limiter le risque d'inondation.
- la limitation de la consommation en eau et la prévention de sa pollution, sa collecte et l'épuration des eaux usées
- la limitation de l'imperméabilisation des sols.
- la limitation des nuisances sonores.

¹¹ P. Merlin et F. Choay, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1988, p63.

- la gestion des déplacements.

Mobilité durable:

Recherche de la meilleure adéquation entre la demande et l'offre de déplacements de biens et de personnes, dans l'espace et dans le temps.

Répartition de la place publique en fonction des différents utilisateurs.

Réduire sa dépendance à la voiture

Voiture = réchauffement climatique

Le secteur des transports est un grand consommateur d'énergies fossiles et représente à lui seul 27% des émissions totales de gaz à effet de serre, en augmentation constante. Par ailleurs, les rues et les aires de stationnement sont de grands consommateurs d'espaces et conditionnent l'organisation des quartiers au détriment des usages de proximité et des piétons.

Développer prioritairement les modes de déplacement alternatifs :

Un espace durable par rapport à un espace classique est de repenser la place de la voiture et d'¹² concevoir l'espace urbain en fonction des transports alternatifs (marche à pied, vélo, bus, tramway,...). Les cheminements internes au quartier sont dédiés prioritairement aux piétons et cyclistes : sûrs et agréables, ils facilitent aussi l'accès aux arrêts de transports en commun.

Pour encourager les déplacements des cyclistes, des lieux de stationnement confortables et sécurisés pour les vélos sont installés au plus près des en très d'immeubles et des stations de transports en commun.

Réduire fortement la place accordée à la voiture La place accordée à l'automobile est drastiquement revue à la baisse : restriction d'accès aux seules rues principales, interdiction de la circulation de transit dans le quartier. Des « zones de rencontre » peuvent être réalisées.

Elles donnent la priorité aux modes de transports doux, non polluants et encouragent un partage respectueux entre les différents usagers de la route.

L'offre en stationnement automobile s'effectue plutôt à la périphérie du quartier, de préférence regroupée et en ouvrage (parking-silo, parking souterrain) afin d'économiser le foncier.

ANAELLE, S, (2012), Des éco quartiers à la ville durable : Appropriation et diffusion des principes de l'urbanisme Durable à Toulouse métropole ,p50

L'espace ainsi libéré par la voiture devient espace de jeu grâce à l'aménagement de jardins, places et lieux de rencontre.

A pour objectif de l'éducation des émissions des pollutions et des nuisances sonores amélioration du cadre de vie :

Plus de sécurité, plus de convivialité, plus d'espaces verts et d'espaces perméables baisse du coût du logement (moins de places de stationnement à financer avec le logement) et des coûts de la mobilité.

La densité urbaine :

Combattre le processus d'étalement urbain et promouvoir la mixité fonctionnelle en vue de :

- l'amélioration de la qualité de vie, et des solidarités renforcée
- la réduction de la mobilité en voiture.
- la production architecturale contextuelle.
- le maintien d'espaces naturels.
- le mixage d'activités, moins de déplacements pour les besoins et moins de temps passé dans les transports.

Une place publique durable c'est aussi un espace qui mélange les formes architecturales des bâtiments pour intégrer l'opération dans son environnement urbain et rendre la densité plus acceptable.

La compacité et la densité permet de faire cohabiter toutes les fonctions urbaines (travailler, habiter, consommer) tout en garantissant une intimité aux habitants par une gestion particulière des volumes bâtis et des vis-à-vis.

Proposer des typologies variées des espaces, adaptés aux besoins des habitants

Les places publiques durables, par leur architecture variée et innovante, proposent une diversité de formes, de tailles et de statuts d'occupations (accession, locatif) différents. Celle-ci permet d'offrir des espaces adaptés aux besoins de tous: familles, étudiants, personnes âgées, handicapés, la mixité se gère à différentes échelles.

Biodiversité préserver le patrimoine vivant

La biodiversité et la végétation :

Une bonne connaissance des apports de la végétation et de la biodiversité en ville nécessite de répondre à plusieurs questions :

- répartition¹³ des espaces verts et liaisons entre eux.
- fonctions demandées à la végétation.
- types de végétal entretien.

Les espaces verts, les aménagements végétaux ainsi que les espèces qu'ils abritent rendent de grands services écologiques, mais ils se raréfient de plus en plus en ville. L'étalement urbain a fragmenté

Et fait disparaître quantité d'espaces naturels, principaux supports de la biodiversité animale et végétale.

Les espaces verts sont pourtant très appréciés des citoyens qui les plébiscitent pour leur rôle écologique, social, esthétique et ludique.

Concevoir un équilibre entre le végétal et le bâti dans la composition des places publiques :

Des espaces verts généreux sont également créés grâce à la plus grande compacité des constructions. Ces espaces apportent des respirations dans un tissu urbain dense.

Les espaces verts sont connectés les uns aux autres à l'échelle d'une ville ou d'une agglomération et forment une trame verte et des corridors écologiques.

Diversifier les types d'espaces verts au sein de la place publique :

Diversifier les types d'espaces verts permet de créer des écosystèmes variés (faune, flore) et de possibilités d'appropriation différentes par les citoyens. Ces espaces verts peuvent prendre la forme de jardins parcs,

Le microclimat et la pollution atmosphérique

La place publique doit être confortable et saine pour favoriser son occupation et le bien-être des citoyens en tenant compte.

- des critères de confort des personnes à l'extérieur.
- des valeurs locales du climat.

L'eau :

L'objectif est de réconcilier l'eau et la ville sur base d'un certain nombre de principe :

- reconsidérer les fonctions urbaines de l'eau.
- s'opposer au principe du « tout à l'égout ».
- gérer les risques d'inondations.

B.Au niveau social :

Favoriser le développement d'espaces conviviaux, de partage, la participation à l'aménagement et à la gestion de la ville, promouvoir la mixité sociale et générationnelle, mais aussi la diversité des fonctions (loisirs, commerce, culture...).

Mixités et diversité, un nouveau vivre ensemble dans une ville animé

Les éco-bénéfices :

- moins de déplacements pour les besoins quotidiens.
- moins de temps passé dans les transports et un gain de confort.
- un quartier animé toute l'année.
- des solidarités renforcées et une vraie vie de quartier.

Les éco-gestes à adopter :

- accepter les « bruits de la ville » générés par la cohabitation de différentes fonctions.
- privilégier les commerces de proximité.

Les usagers

Démarche participative : faire et vivre ensemble

-Au niveau de participation, la perception, l'utilisation et l'appropriation, en particulier.

-instaurer le dialogue entre les concepteurs, décideurs, gestionnaire et les usagers, les riverains.

-prendre en compte les perceptions et usages des citoyens en rapport avec le caractère polyvalent des espaces publics.

Émergence d'un mode de vie éco-citoyen garantissant le maintien des objectifs environnementaux initiaux.

De nouveaux processus collaboratifs

Construire la ville c'est aussi construire la vie qui va s'y développer : à chaque type de quartier son mode de vie. Une forte participation de ses futurs habitants et usagers dès sa conception est un élément clé de l'espace public. Elle est même essentielle à l'inscription de la vie des citoyens dans une perspective de développement durable.

La réalisation d'une place publique associe tous les acteurs de la ville, y compris les habitants et les riverains, dans le cadre de l'organisation d'ateliers et de forums. L'avis des habitants est pris en compte à toutes les étapes, des études de conception des places publiques jusqu'à la réalisation de certains espaces avec des surfaces réduites.

La pérennisation dans le temps de cette dynamique est favorisée par la création de lieux de formation et d'information, qui servent à promouvoir un mode de vie plus durable, compatible avec les objectifs du développement durable.

Faire les espaces publics durables un lieu de vie sociale intense :

Favoriser le lien social entre les habitants est un objectif essentiel dans une place publique. Pour ce faire, des lieux mis en commun sont conçus dans certains quartiers afin de permettre aux habitants de se rencontrer : locaux de commerce, jardins partagés, cours communes...

Les commerces construits à proximité de ces espaces animent la ville et renforcent également cette dynamique. Ils favorisent la rencontre au sein d'un même immeuble ou d'une même place publique d'un quartier.

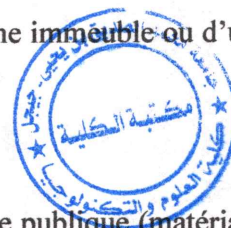
C. Au niveau économique

Promouvoir l'économie locale lors de la construction d'une place publique (matériaux durables) puis dans son fonctionnement (commerces et services de proximité pour minimiser le déplacement), et expérimenter des technologies innovantes.

La gestion écologique des eaux :

Les eaux pluviales font l'objet d'un traitement alternatif au sein de la place publique : elles sont récupérées et stockées, puis réutilisées pour des usages extérieurs (arrosage) ou intérieurs non alimentaires (toilettes, lave-linge).

Lorsque l'eau n'est pas récupérée, de vastes espaces paysagers sont prévus dans l'espace afin de favoriser l'infiltration directement sur place, au plus proche du cycle naturel de l'eau, et ainsi réduire les débits rejetés au réseau. Certains espaces publics recyclent aussi leurs eaux usées par bio-épuration grâce aux plantes.



Concevoir de mobilier urbain durable :

Des auteurs définissent le mobilier urbain comme ensemble des objets ou dispositifs publics ou privés installés dans l'espace public et liés à une fonction ou à un service offert par la collectivité.

Il peut donc aussi bien s'agir :

➤ De mobilier de repos : bancs, banquettes, sièges, tables qui sont souvent présent dans un espace public et qui sont utilisé pour soit pour une courte durée comme manger ou se reposer, soit pour une longue durée comme lire un journal par exemple.



Photo 17 : Bancs publics à Istanbul, la mosquée bleue

Source : Google image

➤ D'objets contribuent à la propreté de l'espace public (poubelles, corbeilles...etc)

➤ Autres mobiliers fonctionnels ou de sécurité

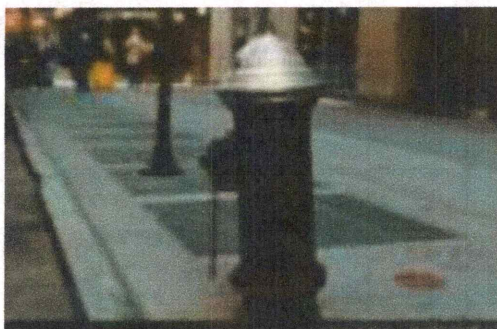


Photo18 : Bouches d'incendie

Source : Google image

➤ Mobilier de loisir comme les jeux pour enfants



Photo 19 : Mobilier de jeux d'enfants

Source : Google image

➤ Grilles, tuteurs et corsets d'arbres : qui permettent l'infiltration des eaux pluviales, l'arrosage, et évitent le tassement de la terre par les piétons.



Photo 20 : Corsets d'arbres

Source : Google image

➤ Le mobilier décoratif

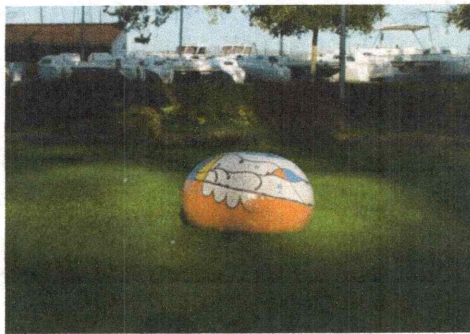


Photo 21 : Mobilier décoratif

Source : Google image

Pour garantir une durée de vie optimale de mobilier urbain il faut choisir des matériaux dont le processus d'extraction, la fabrication, la mise en œuvre et l'élimination présentent un faible impact environnemental. Ils doivent également être viables économiquement, faire appel à une main d'œuvre locale et ne pas affecter la qualité de vie des êtres vivants avec lesquels ils entreront en contact au cours de leur vie utile.

L'éclairage :

L'éclairage permet une bonne visibilité nocturne de la place publique et faciliter le repérage ; il doit prendre en compte les notions qualitatives telles que l'ambiance urbaine, l'intégration au paysage.



Photo 22 : Eclairage nocturne

Source : Google image

Plusieurs types d'éclairages existent et sont définis comme suit :

Eclairage décoratif : cet éclairage est généralement utilisé pour mettre en relief les arbres, les fleurs, les ouvrages d'arts et les monuments.

Eclairage d'ambiance : ce type d'éclairage consiste à éclairer les voies piétonnes en utilisant des lampadaires implantés d'un côté de la voie et espacés de 4 à 5 fois de la hauteur de leur support donc varie de 3 à 6 m.

Eclairage routier : pour ce type d'éclairage, il est nécessaire de prendre en considération plusieurs critères techniques et dimensionnels dont les plus importants, le type de voie, le type de revêtement de la voie, la largeur de la chaussée, le type de lumière.

De l'éolienne à l'éclairage public autonome (WINDKRAFT LED) :

Le souhait d'une solution écologique d'éclairage public photo-éolien alliant autonomie et esthétique a amené à concevoir cette solution complète dont voici les points forts : Fabrication et qualité allemande, rotor en matériaux composites, construction précise et robuste pour durer, fonctionnement silencieuse, maîtrise du faisceau lumineux, réduction de la pollution lumineuse, éolien + solaire = autonomie optimale, et couleurs entièrement adaptables.

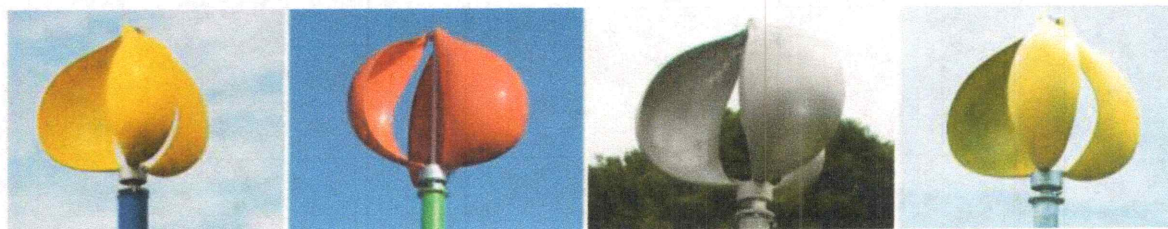


Photo 23 : Eclairage WINDKRAFT LED

Source : Google image

Eclairage avec les panneaux photovoltaïques ou solaires

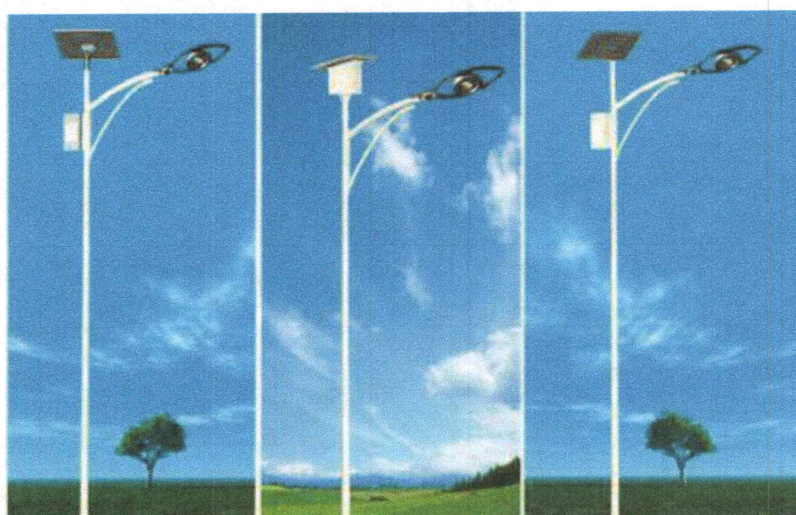


Photo 24 : Eclairage avec les panneaux photovoltaïques ou solaires

Source : Google image

Conclusion :

A l'heure où ne prennent sens que dans le cadre d'une évolution plus profonde des institutions et de la démocratie. Elles ne sont pas liées qu'à la volonté de prendre en compte l'environnement dans l'action publique. Mais ces deux dimensions n'en sont pas moins intrinsèquement liées : d'une part la concertation a été mise en place pour associer les habitants à la transformation du cadre de vie sur lequel ils peuvent désormais agir ; d'autre part la réorganisation des acteurs publics va de pair avec la montée en puissance d'acteurs tels que les élus « verts » et plus généralement des services et métiers compétents dans le domaine de l'environnement, qui portent une vision différente des espaces urbains extérieurs.

Cependant, mettre les espaces urbains extérieurs au service de l'environnement urbain pose un certain nombre de questions. Tout d'abord, la dimension environnementale des espaces urbains extérieurs ne doit pas faire oublier les autres dimensions de ces espaces. On ne peut pas réduire les espaces urbains extérieurs à un simple outil pour réduire la circulation automobile, ce qui se traduit souvent par le « laniéragage » de la voirie. On ne peut pas non plus les considérer exclusivement comme le cadre de vie des résidents, ce que les modes de production actuels tendent à renforcer. En effet, on a pu voir que les simples usagers sont peu représentés dans les instances de débat, au profit d'un rôle exacerbé des résidents. Le risque serait alors de réduire l'espace urbain extérieur à un espace destiné aux seuls habitants du centre, voire à un décor certes de qualité, mais ayant perdu une partie de sa dimension publique d'échanges et de rencontres. Il ne faut pas perdre de vue non plus que donner la priorité à des aménagements d'espaces urbains extérieurs, c'est en fait répondre aux exigences des classes moyennes et supérieures essentiellement, et que cela se fait parfois aux dépens d'autres domaines d'action, comme la construction d'équipements sociaux ou de logements.

Conclusion générale :

L'espace urbain extérieur et particulièrement la place publique est sans doute l'un des éléments principaux de tissu urbain, dès leur naissance, ces places jouent le rôle d'un élément moteur de la vie quotidienne des habitants, d'un côté ce sont des nœuds, des éléments qui articulent la trame urbaine, et des vides qui servent des repères dans la ville, d'un autre, elles sont le lieu de la cohésion sociale ou se tissent les différentes relations entre les usagers (le commerce, la détente, le loisir, la rencontre...etc.)

Il est dû à l'indigence de la conception et l'incohérence de leur gestion, ceci a conduit à la naissance d'espaces vagues, anonymes et indéterminés. Marginalisés, loin des aspirations des usagers Ils ne répondent plus à leur vocation se transformant de fait en espaces dénués de toute sécurité.

Mais aujourd'hui avec l'apparition de développement durable, les espaces urbains extérieurs peuvent être construit suivent ces principes. Dont une place publique durable respecte l'environnement et contribue à la qualité de vie communale.

BIBLIOGRAPHIE :

AMIRECHE.T, (2012), « *approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli* ». Mémoire de recherche, université de Constantine.

BENNANEDJAL.R (2010), « *revitalisation des espaces extérieurs dans les cites de logement collectif* ».Mémoire de magistère.

HINDA. B (2007), « *approche écologique une ville saine pour un développement durable - cas de la ville de Constantine*. Mémoire de magister.

GHERRAZ.H, (2013), « *Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides (Cas des places publiques de la ville de Ouargla)* ». Mémoire de magistère.

KESSOURI.A, AMOURE.T, BOUCHIR.C, (2011), « *l'urbanisme à 'épreuve de la durabilité : projet pour un éco-quartier à l'entré Ouest de la ville de Jijel* ».

CRUELLS.R, (2010), « *Réinventer l'espace public par les transports : l'exemple londonien* ».Mémoire de master.

ESTELLE.G, (2007), « *Un nouvel espace public fonctionnel au cœur des villes : Les berges de Seine dans le 92* ». Mémoire de master.

VINCENT. B, SYLVIE .C (2005), « *Espaces publics et mise en scène de la ville touristique* ».

LAHOUEL. H, (2011), « *L'espace vert urbain entre l'imaginaire et la réalité : Cas de Batna (Algérie)* ». Mémoire de magistère.

KAUCHE.I, (2010), « *valorisation des espaces publics du tissu historique de la ville de Biskra* ».

JEAN-BAPTISTE.F, (2007), « *Espaces publics, commerces et centralité à Leipzig*». Mémoire de M1 réalisé sous la direction de Renaud Le Goix.

Bibliographie

BENZIOUCHE. W, (2014), « *conformation architecturale et orientation spatiale dans les grands équipements*. Mémoire de magistère.

PATRICK. B, (2004), « *Espace public et lieux publics : approches en histoire urbaine* ». Université Paris I Panthéon-Sorbonne (LAMOP).

PATRICK. B, (2005), « *L'espace public au Moyen Âge* ». Université Paris I Panthéon-Sorbonne (LAMOP).

VINCENT. A, 2004 « *L'espace public : un concept opératoire en histoire grecque ?* ».

PATRICK. B, 2004 « *L'inactualité médiévale de l'espace public* ». Université Paris I Panthéon-Sorbonne (LAMOP).

ALI-KHODJA. A,(1999) « *aménagement des espaces verts publics à Constantine* », thèse de magister, Constantine.

MEBIROUK. H,(2002) « *les espaces publics dans les grands ensembles, rapports entre espaces conçus et espaces vécus* », cas de Annaba, thèse de magister, Constantine,

SMALI. M, (2008) « *les espaces publics en tant que lieux de manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli* », thèse de magister, Constantine,

Moncamp.N, (2013) « *L'avenir des Agendas 21 : entre essoufflement et renouvellement, Le cas de la région Midi-Pyrénées* ». (en ligne). http://memoires.sciencespo-toulouse.fr/uploads/memoires/2013/DECR/memoire_MONCAMP-NAIMA.pdf. (Page consultée le 17/05/2015)

OUVRAGE :

Catherine Charlot-Valdieu et Philippe Our équin(2009), « *L'urbanisme durable, concevoir un éco-quartier*, Edition : le Moniteur, Paris.

Bibliographie

BASSAND, MICHEL ; Compagnon, Anne ; Joye, Dominique ; Stein, Véronique,
« Vivre et créer l'espace public », édition : Presses polytechniques et universitaires Romands,
Lausanne, 2001.

DE SABLET, M, « *Des espaces urbains agréables à vivre : places, rues, squares et jardins* », édition : Le Moniteur, Paris, 1988.

Claire, Duplay(M), « Méthode illustrée de création architecturale », édition Moniteur, Paris
(1982).

Lunch (K), « L'image de la cite », édition dunod, paris (1998).

Virginie Picon-Lefebvre, « les espaces publics modernes », coll. Architextes, édition
moniteur, paris(1997).

Perla Korosec-Serfaty, « la grande place », édition CNRS, (1986).

Pinon (P), « Lire et composer l'espace public », édition STU, (1991).

P. Panerai, JC. Depaule, M. Demorgon. « *Analyse urbaine* ». Éditions Parenthèses, 1999

Merlin (P), Choay (F), "Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement", édition Presses
universitaires de France, Paris (2005).

Fichier PDF :

Aménager les espaces publics dans les vosges, christian poncelet (2010).

Les espaces publics , PAC la chapelle - les Sciens. (2009).

Espaces publics et mise en scène de la ville touristique, Vincent Vles, Berdoulay Vincent,
Clarimont Sylvie (2012).

Espaces publics et environnement dans les politiques urbaines _a Paris et _a Berlin, Antoine
Fleury (2012).

L'espace public au déficit de l'accessibilité, Charlotte Gautherie. (2012).

Guide pratique pour la conception durable des espaces publics des quartiers durables. (2011).

Bibliographie

Espace commun ou espace public, Etienne Tassin. (1991).

La sociabilité publique et ses territoires : Places et espaces publics urbains, Perla Korosec-Serfaty. (1988).

Variations sur le cotoiement et la distance: places publiques montréalaises, Perla Serfaty-Garzon. (1992).

L'espace public de demain : le point de vue des designers. Novembre(2010).

Quelle place pour les espaces publics dans la ville de demain ?(2010).

L'espace public au de la de l'agir communicationnel. Quatre renversements de perspective pour sortir des impasses du modèle habermassien, Loïc Ballarini. (2011).

Quel espace public, pour qui et pour quoi ?, Tignol et Gabor tsevara. (2012).

L'espace public parisien : nouvelles pratique, nouveaux usages, juin (2012).

Valorisation des espaces publics du tissu historique de la ville de Biskra, Mme. Kaouche Imane. (2010).

Les théories de l'espace public urbain: une lecture iranienne, Khashayar Kashanijou. (2012).

Espaces publics et limites. les implications du genre dans les usages de la ville a Alger, Nassima DRIS. (2012).

Résumé:

A travers l'histoire, les espaces urbains extérieurs ont toujours été le support de pratiques sociales et lieux d'échanges entre les personnes. Conçus de diverses formes, leurs usages reflétaient les cultures locales. Le rôle des espaces urbains extérieurs en tant que vecteurs révélateurs des pratiques sociales n'apparaît pas.

Une place publique est un lieu où l'on souhaite s'installer et vivre. Elle s'inscrit harmonieusement dans le paysage et l'histoire de son territoire. Elle répond aux besoins de ses habitants et permet les échanges entre des personnes aux profils et aux âges différents. Cependant avec le temps et avec les différents changements successifs qui ont touché la structure économique, sociale et politique de toutes les villes algériennes et notamment la ville de Jijel, la plupart de ces espaces a perdu leur vocation, la place publique cesse de jouer son rôle principal dans la ville.

La problématique des places publiques renvoie aujourd'hui à des questions récurrentes dans plusieurs domaines tels que l'urbanisme, l'architecture et la sociologie bien sûr, pour revaloriser le cadre de vie des citoyens, surtout avec l'intégration des enjeux de développement durable dans la production des places publiques. Une place publique durable vise donc à concilier les enjeux environnementaux, sociaux et économiques pour le bien-être des citoyens.

Mots clés:

Espace urbain extérieur, conception durable, développement durable, place publique durable.

ملخص

على مر التاريخ، الفضاءات العمرانية الخارجية كانت دائما دعم للممارسات الاجتماعية وأماكن التبادل بين الناس. صممت بأشكال مختلفة استخداماتها تنعكس الثقافات المحلية. دور الفضاءات العمرانية الخارجية كما ناقشات الكشف عن الممارسات الاجتماعية لا يظهر.

الساحة العامة هو المكان الذي نريد أن نستقر و نعيش فيه. هي تسجل تناسبيا في المناظر الطبيعية وتاريخ أراضيها. انها تلبي احتياجات سكانها وتسمح بالتبادلات بين الناس من ملامح ومختلف الأعمار. ومع ذلك، مع مرور الوقت والتغيرات المتلاحقة المختلفة التي أثرت على البنية الاقتصادية والاجتماعية والسياسية لجميع المدن الجزائرية، بما في ذلك مدينة جيجل، معظم هذه المناطق فقدت مهنتهم، الساحة العامة تسعى للعب دورها الرئيسية في المدينة.

قضية الأماكن العامة اليوم تشير إلى القضايا المتكررة في مجالات مثل التخطيط العمراني والهندسة المعمارية وعلم الاجتماع بطبيعة الحال، لرفع مستوى البيئة المعيشية للمواطنين، وخاصة مع دمج قضايا التنمية المستدامة في إنتاج

الأماكن العامة. وبالتالي تهدف الساحة العامة المستدامة للتوفيق بين القضايا البيئية والاجتماعية والاقتصادية للرفاه المواطنين.

الكلمات المفتاحية:

الفضاء العمراني الخارجي، التصميم الدائم، التطور الدائم، ساحة عمومية دائمة.

Abstract –

Throughout history, outdoor urban spaces have always been the support of social practices and places of exchange between people. Designed in various forms, uses reflected local cultures. The role of outdoor urban spaces as vectors revealing social practices does not appear.

A public square is a place where we want to settle and live. It fits harmoniously into the landscape and history of its territory. It meets the needs of its inhabitants and allows exchanges between people profiles and different ages. However, over time and with different successive changes that have affected the economic structure, social and political of all Algerian cities, including the city of Jijel, most of these areas lost their vocation; the public square continues to play its role main in the city.

The issue of public places today refers to recurrent issues in areas such as urban planning, architecture and sociology course, to upgrade the living environment of citizens, especially with the integration of sustainable development issues in the production of public places. A sustainable public square thus aims to reconcile environmental, social and economic issues for the well-being of citizens.

Keywords:

Urban outdoor space, sustainable design, sustainable development, sustainable public square.